



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

-PV Comité Directeur des
18.11.2022 - 28.11.2022 -
20.12.2022

-Relevé de décision - bureau du
Comité Directeur du 11.01.2023

-Extrait PV du Comité Directeur
du 20.01.2023

-Info PV Commission de
Discipline du 25.01.2023

-PV Commission restreinte de
Prévention, Médiation &
Education du 24.01.2022

-PV Commission des Statuts &
Règlements du 24.01.2023

-PV Commission d'Organisation
des Compétitions des 24.01.2023
& 26.01.2023

-PV Commission restreinte de
Foot Animation des 24.01.2023 &
26.01.2023

-PV Commission des Délégués
du 17.01.2023

-Page technique

REMISE DES DOTATIONS LABELS FFF & FUTSAL

La remise des dotations LABELS FFF CREDIT AGRICOLE 2022/2023 et FUTSAL pour les clubs ou sections Futsal aura lieu le **vendredi 03 février 2023** au siège du Crédit Agricole Brie Picardie.

L'invitation et le formulaire de réponse ont été envoyés aux clubs concernés sur leur messagerie officielle

WEBINAIRES FFF



En ce début d'année, la FFF propose un nouveau calendrier de réunions (à distance) à destination des clubs.

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des webinaires qui seront prochainement organisés :

► **Jeudi 02 février à 18H00 :**
Dispositif du FAFA Emploi clubs pour 2023/2024

► **Jeudi 16 février à 18H00 :**
Nouvelle filière de formation pour les éducateurs

REFERENT ARBITRE

La section 'Promotion de l'Arbitrage' de la Commission d'Arbitrage du District de Seine et Marne de Football met en place deux modules de formation / information sur le thème du « référent arbitre dans le club » sur les sites de MONTRY et MELUN :

- ◆ le jeudi 02 février 2023 à MONTRY
- ◆ le jeudi 09 février 2023 à MELUN

Vous trouverez en page intérieure le coupon-réponse à retourner au District pour le **mardi 31 janvier 2023**

FEMININES

Retrouvez dans ce journal :

- le calendrier général des féminines à 8
- les calendriers U15 à 11 et U15 à 8
- le tirages de coupes des Critériums à 8

MATCHS REMIS

Retrouvez en fin de journal la mise à jour des matchs remis **toutes catégories** avec date

FORMATION ARBITRES

Module 3 - PONTIERRY

Nous vous rappelons qu'un module de formation initiale d'arbitrage aura lieu les
Samedi 11 et dimanche 12 février 2023
Samedi 18 et dimanche 19 février 2023

N'HESITEZ PAS A VOUS INSCRIRE !!!

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 28 et 29 janvier 2023



M. Jean Paul PEYRIN
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY

COMMISSIONS

Mardi 31 janvier 2023

Commission des Statuts & Règlements

17H00

-

Commission du Statut de l'Éducateur

18H30

Jeudi 02 février 2023

Commission d'Organisation des
Compétitions

14H00

MELUN

COMMISSIONS

Mardi 31 janvier 2023

Commission d'Organisation des
Compétitions

14H30

Mercredi 01 février 2023

Commission de Discipline

16H00

LESIGNY

COMMISSION

Lundi 30 janvier 2023

Commission Foot Animation

19H30

Le rôle de référent arbitre dans le club

Madame, Monsieur,

La section 'Promotion de l'Arbitrage' de la Commission d'Arbitrage du District de Seine et Marne de Football met en place deux modules de formation / information sur le thème du « référent arbitre dans le club » sur les sites de MONTRY et MELUN :

SITE DE MONTRY

Le jeudi 02 février 2023

A 19H30

50 avenue du 27 août 1944

77450 MONTRY

SITE DE MELUN

Le jeudi 09 février 2023

A 19H30

19 rue de Dammarie

77000 MELUN

Ces modules s'adressent tout particulièrement aux référents arbitres désignés sur Footclubs ainsi qu'aux présidents des clubs.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Préambule et objectifs de la mission
- Le rôle du référent arbitre au sein du club
- Le rôle du référent arbitre avec le District et/ou la Ligue
- Quelques idées à mettre en place

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-dessous au plus tard le mardi 31 janvier 2023

Veuillez noter qu'un maximum de 2 personnes d'un même club peuvent prendre part à ces modules.

Coupon réponse

Site retenu pour la formation : MONTRY MELUN

Club :

♦ Madame, Monsieur

Fonction au sein du club

♦ Madame, Monsieur

Fonction au sein du club



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du 18 novembre 2022

MELUN - 18h30

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Christiane CAU.

Présents : Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Monique MACHO, Bernard MARMION, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Ludovic VANTYGHM, Gilles TANNIER, Gérard VIVES.

Excusés : Isabelle CHILARD, Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Dominique GODEFROY, Jean-Paul PEYRIN, Patrick POIX, Orlando VIEIRA.

Assistent : Larbi BENCHEIKH (CDA), Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Le Comité Directeur félicite le club de MELUN pour la qualification de ses jeunes en Coupe Gambardella. Il adresse ses vœux de prompt rétablissement à Dominique GODEFROY suite à ses récents ennuis de santé. Le Comité Directeur présente également ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Johan HAMEL - Arbitre L1 UBER EATS - décédé subitement à l'âge de 42 ans.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 28/10/2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents. Philippe COLLOT précise que le PV par voie électronique du 10/11/2022 a été validé à l'unanimité des retours.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Mobilisation TELETHONFOOT - Partenariat FFF = les clubs de football sont invités à se mobiliser au profit du téléthon après les matches des différentes équipes des 03 et 04/12/2022, en organisant :

- Un petit tournoi,
- Un concours de tirs au but,
- Une tombola,



Plan d'Accompagnement de la mixité = l'agenda des actions concrètes menées cette saison reposera sur :

- Une enquête réalisée sur la place des femmes auprès de 35 000 dirigeantes,
- Un enrichissement de la base fédérale du réseau femmes et foot,
- La mise en place des rencontres de terrain,
- L'élaboration d'un guide mixité,
- La création d'une commission bénévolat / mixité.

Accompagnement Fédéral des Districts dans le développement des nouvelles pratiques = des webinaires sont organisés par le BELFA en coordination avec la DTN concernant les différentes pratiques, entre le 15/11 et le 01/12 (matériels, communication, formation des éducateurs, organisation des challenges nationaux). Ils seront relayés par d'autres webinaires à destination des clubs.

Lancement du dispositif « Toutes Foot » = comme annoncé en début de saison, l'opération est déployée sous la forme d'un appel à projets à destination de tous les clubs, Districts et Ligues mettant en œuvre des actions favorisant l'intégration des jeunes filles et femmes dans l'encadrement et dans l'animation des clubs et des instances.

- **Jusqu'au 16 décembre 2022** = Inscriptions des Districts et des Ligues auprès de la FFF par mail.
- **Jusqu'au 15 mai 2023** : réalisation des actions et envoi des dossiers de candidature et de la vidéo à la FFF par mail.
- **Avant le 5 juin** : Instruction des dossiers Clubs, Districts et Ligues par la FFF.
- **24 et 25 juin 2023** : Invitation des Clubs, Districts et Ligues lauréats pour participer à la Cérémonie de remise des Trophées =
 - 3 districts
 - 2 ligues dont 1 ultra marine

Opération « ONE LOVE » = la FFF s'engage dans l'opération internationale « One Love » (initiée par la Fédération Néerlandaise). Elle souhaite proposer aux clubs et instances un outil supplémentaire pour marquer son engagement à défendre le « vivre ensemble » dans notre sport et s'interdire toute forme de discriminations (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie, etc ...).

Pour cela, elle propose les actions suivantes :

- Faire porter aux capitaines de vos équipes le brassard « One Love »
- Prendre et poster du contenu (photos ou vidéos) sur les réseaux sociaux et le site du PEF mettant en avant le port du brassard « One Love » en utilisant le #OneLove et le #MarquerDemain.
- Organiser des ateliers pédagogiques de sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein des club en s'appuyant sur les fiches du PEF
- Organiser des ateliers pédagogiques de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie s'appuyant sur les fiches PEF
- Organiser un match ou un tournoi ayant pour thème la promotion de la diversité, avec lecture d'un message appelant à la tolérance par les capitaines de chaque équipe, avant le coup d'envoi des matches en s'appuyant sur la fiche PEF dédiée
- Organiser des animations pour sensibiliser les sportives et sportifs sur le sujet de l'homophobie comme présentées dans le guide de FOOT ENSEMBLE disponible ici : <http://footensemble.fr/guide-pratique/>
- **LPIFF**

Philippe COLLOT revient sur les principaux points évoqués lors de la réunion du CD LPIFF du 07/11/2022.

Budget 2022/2023 & 2023/2024 = validation par le Comité pour des montants respectivement de 11 509 130 € et 11 739 310 €.

Assemblée Générale du 26/11/2022 = validation par le Comité des documents relatifs à cette AG.

Effectifs licenciés = la Ligue compte, à date, 256 337 licenciés, soit une augmentation de 2.32% vs 2021 (+ 5825). 6000 licences restent à valider à ce jour.

4. Principales dispositions de la nouvelle loi sur le Sport

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des principales évolutions qui vont impacter la gouvernance des instances, à compter de 2024 :

- **Composition AG élective** = tous les clubs à hauteur de 50% des voix et du collège électoral
- **Parité intégrale au sein des instances dirigeantes** = à compter de 2024 pour les organes fédéraux et 2028 pour les régionaux
- **Cumul des mandats** = pour les organes fédéraux, régionaux et LFP - 3 pour un même président à compter de 2024 avec dérogation pour les mandats en cours
- **Création d'une Commission des Sportifs de Haut Niveau** = membres élus par leurs pairs avec 2 représentants pour siéger au sein des Instances Dirigeantes (1 H et 1 F)

Il précise également que plusieurs éclaircissements sur la façon d'interpréter la loi ont été demandées au ministère par la FFF.

5. La Vie du District

- **Agenda - Planning des activités**

25/11/2022 : réunion du Bureau 77 (à confirmer).

26/11/2022 : Assemblée Générale LPIFF.

05/12/2022 : réunion CD LPIFF.

08/12/2022 : réunion CD 77.

09/12/2022 : Assemblée Générale AE2F.

10/12/2022 : réunion du Collège des Présidents de District.

- **Effectif licenciés 2022/2023**

Le District enregistre, à date, un effectif de **40 262** licenciés, soit + **6.1%** vs 2021 (+ 2309 licences).

- SEN = -271 licences
- U14/U19 = + 526 licences
- Foot Animation = + 1040 licences
- SEN FEM = - 31 licences
- U14F/U18F = + 222 licences
- Foot Animation FEM = + 127 licences

- **Évolution de la communication du district via les réseaux sociaux**

Philippe COLLOT informe le Comité directeur des évolutions engagées et précise que le District est désormais sur INSTAGRAM et LINKEDIN, en complément de FACEBOOK. Une chaîne YOU TUBE a également été créée. L'objectif est de développer la communication, d'informer plus largement sur les actions menées et de proposer, à terme, des reportages sur les clubs et dans les clubs.

Il rappelle que ce dossier est conduit par Alyssa CLARO, Alternante en MASTER. Une communication sera faite aux clubs dans les prochains jours sur ces évolutions et un accompagnement à l'utilisation des réseaux sociaux sera proposé pour ceux qui le souhaitent.

- **Projet d'organisation de réunions d'information et de partage avec les clubs**

Le Comité Directeur réfléchit à l'organisation de réunions délocalisées avec les clubs au cours du 1^{er} trimestre 2023. L'objectif est d'instaurer des échanges de proximité et de faciliter leur présence lors de rencontres sectorisées.

- **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHEM précise qu'une réunion DP est prévue la semaine prochaine. Le Comité Directeur valide, cette année encore, une dotation de chèques cadeaux pour les salariés dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur qu'une candidature a été retenue dans le cadre du recrutement d'un nouveau CTDF. Les modalités d'embauche sont en cours d'examen. Il souligne la qualité des profils de certains postulants.

- **Affaires financières**

Accompagnement des clubs

Après la dotation d'une tablette pour les clubs disposant d'une école de foot, le Comité Directeur entérine la prise en charge de 40 modules de formation PSC1 pour les clubs, 5 tournois en intérieur et 20 en extérieur pour la 2^{ème} Phase de l'accompagnement. Une communication sera adressée aux clubs dans les prochains jours.

Vente des bâtiments de MELUN

Jean-Marie RENAUD effectue un point de situation sur le dossier.

- **Affaires sportives**

Développement de la Pratique FUTSAL pour la Saison 2022/2023

Le Comité Directeur adopte le Plan d'Actions, ci-dessous, proposé par le l'Équipe Technique Départementale :

- 04/12/2022 = organisation d'un plateau U7 dans le cadre du Noël du FUTSAL.
- 29/01/2023 = organisation similaire pour la Catégorie U6.
- 05/02/2023 = mise en place d'une opération U6/U7 pour les clubs spécifiques FUTSAL.
- 12/02/2023 = mise en place d'une opération spécifique pour la Catégorie U8.

Plan d'Actions dans le cadre de l'opération « Toutes Foot »

Le Comité Directeur invite la Commission Féminines à réfléchir et proposer des actions répondant à 2 objectifs :

- Augmenter le nombre de pratiquantes
- Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

Demandes Clubs

BOISSISE LE ROI - PRINGY : souhaite que son équipe U10 évoluant en Critérium EXC puisse être basculée en Critérium ESP. [Compte-tenu des explications données et des dispositions réglementaires existantes, la demande est validée.](#)

Point des candidatures à l'organisation des Finales Départementales

- **FONTAINEBLEAU** : Festival U13 du 01/04/2023
- **BOIS LE ROI** : Finales féminines des critères U15 - U18 - SEN du 10/06/2023
- **MELUN** : Festival U13 du 01/04/2022 & Challenge IDF U11 le 20/05/2023.
- **LE MEE** : Challenges U10 & U12 du 18/05/2023.
- **OZOIR LA FERRIERE** : Challenge U11 du 20/05/2023 - Jour de Coupe U10/U11 du 03/06 - Challenges U10 & U12 du 18/05/2023.
- **CHELLES** : Festival U13 du 01/04/2023 - Challenge U11 IDF le 20/05/2023 - Finale Coupe 77 Futsal.

- **Affaires administratives**

Commissions / Fonctions

Yacine NAÏM : demande à intégrer la Commission Technique. [Le Comité Directeur ne peut accéder à cette demande car le candidat n'a pas le diplôme minimum requis.](#)

Lilian DELPLACE : demande à intégrer la Commission Technique. [Le Comité Directeur ne peut accéder à cette demande car le candidat n'a pas le diplôme minimum requis.](#)

Commission de Surveillance des Opérations Électorales suite AG du 22/10/2022

Après examen de la situation des clubs présents / absents, des différents documents transmis et des pouvoirs invalides, le Comité Directeur valide le PV transmis par la commission.

- **Informations diverses**

Services Civiques

Le Comité Directeur examine une proposition de la structure agréée par la DRAJES « EVASION URBAINE » concernant l'accompagnement et la dispense de la formation obligatoire « Civique & Citoyenne » des SC, pour la Saison 2022/2023.

Après avoir comparé cette proposition avec celle de l'organisme habituellement utilisée par le District, évalué les différences significatives, notamment : la dispense des modules en présentiel ou en distanciel, la non facturation des absences et la mise en place d'un accompagnement complémentaire sur la prévention de la radicalisation pour l'ensemble des SC, le Comité Directeur entérine cette proposition.

Logiciel Football Animation & Loisir - Déploiement de l'outil sur les territoires

La FFF prévoit une nouvelle étape du déploiement suite aux retours positifs des entités qui l'utilisent depuis une année. Les Districts volontaires devront constituer une équipe projet qui aura en charge de piloter l'utilisation de l'outil informatique avec les CTD-DAP. Le Comité Directeur décide de faire acte de candidature et de prévoir une équipe dédiée composée de Philippe COLLOT - Christiane CAU - Nicolas MAKSYMIUK et Dorothée POTHEE. Une formation spécifique est prévue le 10/01/2023 pour les entités retenues.

École Internationale

Le Comité Directeur prend connaissance de la demande supplémentaire d'utilisation des installations de MONTRY pour l'année 2022/2023. Après examen de la situation, une réponse favorable ne peut pas être donnée en raison des créneaux trop importants sollicités. Par ailleurs, une entrevue avec les responsables de l'école a été demandée afin d'aborder plusieurs sujets d'actualité.

6. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

01/11/2022 : rencontres du CDOS du 19/11/2022.
04/11/2022 : mobilisation TELETHONFOOT - Partenariat FFF.
14/11/2022 : Assemblée Générale du COSMOS du 14/12/2022.
14/11/2022 : CDOS. Conférence régionale du sport en IDF.

FFF/LFA

28/10/2022 : accompagnement du plan mixité.
31/10/2022 : courrier d'information relatif à la Coupe de France des Arbitres. Liste des 64 qualifiés.
03/11/2022 : déploiement des nouvelles pratiques.
03/11/2022 : mobilisation Téléthonfoot.
09/11/2022 : lancement du dispositif « Toutes Foot ».
10/11/2022 : logiciel Football Animation - Déploiement de l'outil.

Clubs

05/11/2022 : LE MEE. Candidature Finale FA.
10/11/2022 : FC SERVON. Licence réfugiée Ukrainien.
10/11/2022 : FC OZOIR. Candidature Finale FA.
14/11/2022 : US VAIRES. Critérium EXC U11.
15/11/2022 : BOISSISE LE ROI - PRINGY.

7. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- RDV au Crédit Agricole avec le Président pour mettre à jour les différentes habilitations, suite à sa prise de fonction en tant que Trésorier Général
- Comptabilité = tout est à jour, à date, sauf la saisie des diverses amendes, qui est en cours.
- Prochain Relevé Clubs = sera éditée le 02/12, avec une date d'échéance fixée au 16/12. Une relance sera faite en tout début d'année avec une date « butoir » établie au 13/01/2023.

Un pilotage formalisé de la comptabilité va être mis en place et la Commission Finances / Achats va être relancée.

8. Technique

En l'absence de Marie CANOLLE, Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des points, ci-dessous.

DAP

Schéma DAP

A la demande de la FFF, une observation de la pratique doit être effectuée sur le mois de Décembre 22, Février 23 et Mars 23. Elle consiste à mobiliser un maximum de bénévoles du District afin d'observer les plateaux de la catégorie U7 à l'aide d'une fiche DTN « Plateau Idéal U6/U7 ». Les dates envisagées : 10/12, 11/02, 11/03.

Actuellement le schéma DAP comporte 6 items : le Football des Enfants, la Structuration des Clubs, le Futsal, le Football des Jeunes, le Beach Soccer, la Pratique Loisirs, la Pratique Féminine et le Football en Milieu Scolaire. 2 seront ajoutés en cours de saison 22/23 ou début de saison 23/24 : le Football des Adultes et la pratique inclusive.

Le document final Schéma DAP devra être transmis à la LPIFF fin Mars 2023.

Sections Loisirs

Le document de validation des sections loisirs doit être transmis à la LPIFF au 05/12/2022. Sont concernés par les Sections Loisirs, les clubs pratiquant les nouvelles pratiques. Le Critérium U15 à 8 et le Critérium 55 ans ne sont pas repris. Les clubs ayant une Section Loisir recevront une dotation NIKE courant 2023.

Opération ORANGE

Mise en place d'une opération de valorisation des éducatrices ayant passé un module de formation sur la saison 21/22 et/ou 22/23. Le partenaire ORANGE fournira une montre-chronomètre aux éducatrices concernées. La remise se fera lors d'une journée festive au sein des instances.

Challenge PEF

Le jury départemental devra se dérouler au cours de la semaine du 08/05/23 au 12/05/23. Le jury régional se déroulera le 25/05/23 à 14h00 en visioconférence.

Foot à l'école

L'ensemble des jurys départementaux des opérations Foot à l'école devra se réunir au cours de la semaine du 08/05 au 12/05.

LABEL

Les candidatures pour les labels devront être remontées pour le 15/12/22, dernier délai. La commission régionale se réunira le jeudi 11/05/23 au siège de la LPIFF. L'ensemble des visites clubs ainsi que la réunion de la commission départementale devront être effectués avant cette date.

Formation

Tous les modules sont complets (première partie de saison).

- Remerciements aux Clubs ayant accueilli les sessions en 1ère partie de saison : Le Mée, Moissy, Ponthierry, Montereau, Combs la ville, Nandy, Dammarie, Vaires, Villeparisis et ceux s'étant portés volontaires pour la 2ème partie de saison : Le Mée, Moissy, Montereau, Nandy, Provins, Presles, Joliot Groom's.

Le Comité Directeur valide la possibilité de réaliser un module FUTSAL les 25 & 26/02/2023 au sein du club de Joliot Groom's.

PPF

- Détection U15F
 - 77-91 : 0-0
 - 77-95 : 0-2
 - 77-94 : 1-0
- Détection U15G
 - 77-91 : 3-0
 - 77-95 : 0-0
 - 77-94 : 4-0
- Détection U16
 - 77-91 : 1-4
 - 77-95 : 0-3
 - 77-94 : 0-0
- Détection U13 = 380 joueurs ont été observés, 95 sélectionnés. Le dernier tour se déroulera le 7/12 pour ne conserver que 60 joueurs.
- Détection U13F = 94 joueuses ont été observés, 20 sélectionnés. Attente d'informations complémentaires de l'INF pour revoir les joueuses et les préparer au concours.
- Détection U14 = 200 joueurs ont été observés.
- Détection U14F = 97 joueuses ont été observés.

9. Arbitrage

Le Comité Directeur prend connaissance des remerciements du club de PONTAULT-COMBAULT suite à une intervention arbitrale lors d'un stage du club.

Larbi BENCHEIKH précise que le module 2 de la FIA, initialement prévu à MONTEREAU, sera reporté en début d'année, faute d'un nombre suffisant de candidats.

10. Questions diverses / Tour de table

Nicolas MAKSYMIUK : informe le Comité qu'une réunion de l'ensemble des salariés aura lieu le mardi 29 novembre et que tous les calendriers sont désormais parus.

Laurent HERPE : remercie Nicolas MAKSYMIUK pour son accompagnement des clubs dans le cadre du FAFA et la CDA pour la communication sur les dates de la prochaine FIA FUTSAL. Il souligne également qu'il est appréciable pour les clubs d'avoir la possibilité de changement d'horaires FA sur Footclubs. En revanche, il rappelle les dysfonctionnements informatiques récurrents sur Portail Clubs. **Concernant ce dernier point, chaque problème remonté est traité par la DSI FFF.**

Gérard VIVES : Informe que les parkas commandées dans le cadre du partenariat EKINSPORT sont arrivées. Il indique que la présence au sein des commissions disciplinaires et réglementaires de Lionel INJAI - Alternant en Master Droit du Sport - est très positive.

Ludovic VANTYGHM : indique qu'il a participé à la réunion du CD du CDOS le 31/10 et assisté à la Conférence Générale du Sport. Il informe également le CD que l'AG du COSMOS est prévue courant décembre.

Christiane CAU : informe de la mise à jour sur le site des membres de Commission, à date.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 23/11/2022 en visioconférence (à confirmer).

Comité Directeur : 08/12/2022 à MONTRY.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU.



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du 28 novembre 2022

Visioconférence - 18h30

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Christiane CAU.

Présents : Isabelle CHILARD, Dominique GODEFROY, Laurent HERPE, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHEM, Gérard VIVES.

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Cédric GUILLOSO, Monique MACHO, Orlando VIEIRA.

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT remercie les membres du Comité Directeur de leur présence et précise que cette réunion a été planifiée en dernière minute, compte-tenu de l'évolution de certains dossiers liés à l'actualité.

2. La Vie du District

- **Gestion Sociale**

Recrutement nouveau CTDF

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur que les modalités d'intégration validées lors de la réunion du 18/11/2022 pour le recrutement du candidat retenu ne peuvent être appliquées. En conséquence, un nouveau processus doit être établi.

- **Affaires administratives**

Commissions / Fonctions

Commission Départementale d'Arbitrage

Compte-tenu de l'évolution de ses missions au niveau régional, Larbi BENCHEIKH quitte ses fonctions d'Animateur de la CDA, tout en continuant à assurer une activité dans le cadre de la formation départementale. Le District lui adresse ses vifs remerciements pour tout le travail réalisé au sein de la commission.

Le Comité Directeur nomme Fabien EL MKELLEB - Président de la CDA - à compter de ce jour et Michel NIEGARDOWSKI lui succède en tant que Vice-Président.

Prochaine réunion

Comité Directeur : 08/12/2022 à MONTRY.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du 20 décembre 2022

MONTRY - 18h30

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Christiane CAU.

Présents : Isabelle CHILARD, Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE (en visioconférence), Monique MACHO, Bernard MARMION, Jean-Marie RENAUD, Gilles TANNIER, Gérard VIVES.

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Dominique GODEFROY, Jean-Paul PEYRIN, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Ludovic VANTYGHM, Orlando VIEIRA.

Assistent : Fabien EL MKELLEB (CDA), Marie CANOLLE (CTD PPF).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et s'excuse des différents reports de la réunion liés à l'actualité. Il félicite l'Équipe de France et son staff pour son excellent parcours en Coupe du Monde. Il souhaite la bienvenue à Fabien EL MKELLEB pour sa 1^{ère} réunion en tant que nouveau Président de la CDA. Il adresse également ses vœux de prompt rétablissement à Isabelle CHILARD suite à son intervention chirurgicale. Puis, en cette période de Noël qui arrive, il souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tous les clubs, joueurs, dirigeants, commissaires, délégués et arbitres Seine et Marnais.

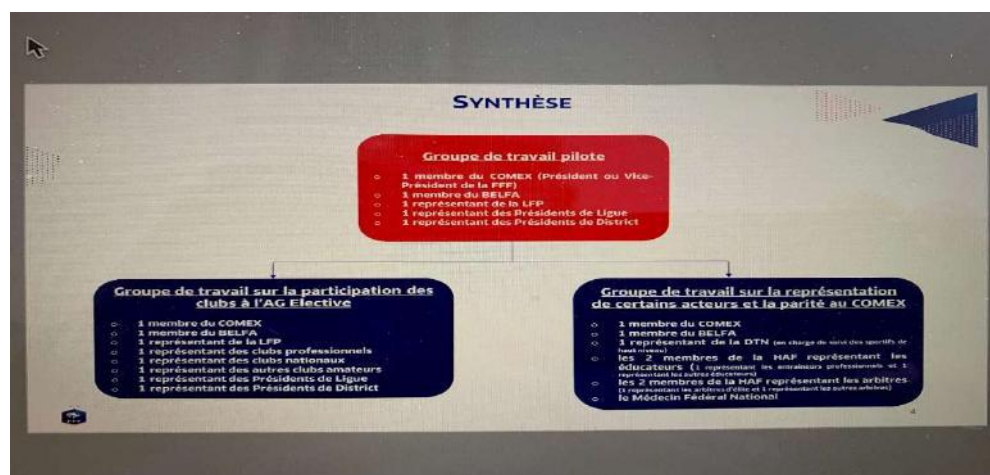
2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 18 et 28/11/2022

Les PV, transmis au préalable à tous les membres, sont approuvés à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Gouvernance FFF : dans le cadre de la loi sur le sport de mars 2022, 3 groupes de travail sont créés afin de fixer les modalités de la nouvelle gouvernance, à compter de 2024 :



Philippe COLLOT informe le Comité Directeur de l'évolution de ce dossier, à date. Il rappelle que la Loi visant à démocratiser le sport en France vient instaurer une réforme de la gouvernance des fédérations sportives. L'impact se situera sur 3 axes.

1/ La participation des clubs à l'AG FFF

2/ La représentation de certains acteurs au sein de l'instance dirigeante

3/ La parité au sein de cette même instance (et des Ligues régionales à partir de 2028)

Refonte du parcours de formation des éducateurs = un nouveau projet de filière de formation des éducateurs, devant répondre à une meilleure orientation des candidats, va se mettre en place. 2 parcours distincts en partant du projet club et du licencié sera à considérer :

1/ **une filière « bénévole »** pour celles et ceux qui souhaitent monter en compétences et/ou aider leur club à répondre au Statut des Éducateurs (Responsable École de Foot - Responsable SEN - Modules spécifiques) - les sessions seront illimitées.

2/ **une filière « professionnelle »** pour celles et ceux qui souhaitent en faire leur métier (BMF - BEF - Certificats de spécialité ...) - les sessions seront limitées.

Propositions de modifications aux textes fédéraux pour AG FFF du 07/01/2023 : les propositions, ci-après, ont été présentées lors de la réunion des 3 Collèges FFF du 10/12/2022 et seront soumises au vote de l'AG FFF.

- *Possibilité d'une double licence arbitre / entraîneur*
- *Jouer ou arbitrer avec un défibrillateur ou stimulateur cardiaque*
- *Premier enregistrement d'un joueur mineur étranger*
- *Dispense du cachet mutation (retour vers le club formateur)*
- *Composition des Championnats Régionaux de R1*
- *Mixité (joueuse autorisée en catégorie « garçon » d'un an de plus)*
- *Comportements répréhensibles visant les arbitres (modification du barème)*
- *Règlement des Labels (motif de retrait)*
- *Règlement des Championnats nationaux*

Responsabilité Sociétale de la FFF « protégeons nos licenciés » : mise en place d'une nouvelle ligne d'écoute organisée par « France Victimes » dédiée aux licenciés FFF = 01 73 03 84 42 - 7/7 de 09h00 à 21h00.

Projet d'évolution de la réglementation des labels fédéraux : en complément des motifs de retrait des labels déjà existants dans les textes en vigueur, le Bureau Exécutif propose de rajouter la mention suivante = « *De manière justifiée et argumentée, le District ou la Ligue pourront demander à la Ligue du Football Amateur le retrait du Label pour un club dont les effectifs et/ou les encadrants des équipes concernées par le label en cours de validité seraient sanctionnés de manière trop fréquente par les commissions locales compétentes.* » Cette proposition sera soumise à validation lors de la prochaine AG FFF du 07/01/2022.

Journée Nationale des Bénévoles - édition 2023 = le format de la Journée Nationale des Bénévoles se tiendra dans les mêmes conditions que l'édition précédente, à savoir sur 2 jours.

Fléchage d'un budget complémentaire dédié à l'arbitrage amateur : une répartition est définie dans le cadre d'enveloppes régionalisées à l'intérieur desquelles un fléchage incompressible vers les Districts est déterminé. Une 1^{ère} enveloppe est directement orientée vers les Districts, et une 2^{ème} est dédiée au plan de développement de l'arbitrage régionalisé (concerté entre la Ligue et ses Districts), selon plusieurs indicateurs qui seront communiqués ultérieurement aux territoires.

Nicolas POTTIER, Coordinateur fédéral de l'arbitrage amateur à la LFA, assurera le suivi de ces projets de territoires en lien avec les objectifs définis dans le cadre du plan Performances 2024.

Plan de développement du Foot en marchant : la LFA proposera au COMEX les grands axes, ci-après, du plan de développement du foot en marchant sur la période 2022-2025 : développement de la pratique de masse, pratique compétitive, promotion, formation et encadrement. Nécessité également de prioriser le développement de la pratique de masse et l'aspect "santé" de la pratique.

Convention FFF - AFFM : la LFA valide un projet de convention de transition (jusqu'à la fin de la saison 2022/2023) avec l'Association Française de Foot en Marchant. Elle vise à donner les moyens à cette association d'organiser au mieux la partie compétitive de la pratique (gestion des sélections nationales). Elle garantit également la mise en relation des clubs et joueurs de cette association avec les instances de la Fédération dans le but de créer ou rejoindre un club F.F.F.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

04/01/2023 : Réunion Président LPIFF / Présidents District.

04/01/2023 : rencontre annuelle Conseil Départemental 77 / Comités Sportifs.

06/01/2023 : Assemblée Générale LFA.

07/01/2023 : Assemblée Générale FFF.

13/01/2023 : Vœux du District et remise des médailles « district » aux bénévoles des clubs (Ozoir).

20/01/2023 : CD 77 à MELUN.

Organisation de réunions délocalisées d'échange et de partage avec les clubs

Le Comité Directeur valide la mise en place de 3 réunions sectorisées au cours de la 2^{ème} partie de saison : 1 au nord du département, 1 en partie centrale et 1 au sud. Il charge Christiane CAU de rechercher des salles pouvant accueillir ces réunions.

Remise des dotations Labels / équipements

Le Comité arrête la date du vendredi 03/02/2023 pour ces remises. La soirée sera organisée au Siège de notre partenaire Crédit Agricole Brie Picardie à Serris.

Organisation de la Cérémonie des vœux du District

Celle-ci se déroulera le vendredi 13/01/2023 en salle Acapulco à Ozoir La Ferrière. A cette occasion, les bénévoles des clubs demandeurs seront honorés de la médaille du district.

• **Effectif licenciés 2022/2023**

Le district enregistre, à date, un effectif de **42 327** licenciés, soit + **5.9%** vs 2021 (+ 2359 licences).

- SEN = - **321** licences
- U14/U19 = + **570** licences
- Foot Animation = + **1054** licences
- SEN FEM = - **13** licences
- U14F/U18F = + **235** licences
- Foot Animation FEM = + **102** licences

• **Gestion Sociale**

Philippe COLLLOT informe le Comité Directeur que le recrutement d'un nouveau CTDF n'a pas pu se réaliser. Un nouvel appel à candidature a été lancé.

• **Affaires financières**

Accompagnement des clubs

14 demandes de formation PSC1 ont été sollicitées par 4 clubs sur les 40 possibles.

Sur les 115 tablettes offertes, 95 clubs sont venus retirer la dotation. Il en reste 20 à distribuer.

Vente des bâtiments de MELUN

Jean-Marie RENAUD effectue un point de situation sur le dossier.

Subventions

FIPD 2023 : les dossiers du district ont été établis.

Point FAFA

Le Comité Directeur prend connaissance des dossiers en cours concernant les structures Seine et Marnaise.

Annulation = MAIRIE DE ST PATHUS - PARIS IDF - n°8003200101 : Aide de 40 000 € validée par le B.E.L.F.A. le 04/12/2020.

Situation des enveloppes budgétaires régionales 2022/2023 au 02/12/2022

- Équipements = il reste 439 500 € sur 754 000 €
- Transport = il reste 136 000 € sur 151 000 €

Dossiers 77 en cours

- Mairie de LIEUSAIN = favorable pour un montant de 40 000 €
- Mairie de LESIGNY = favorable pour un montant de 40 000 €
- MAIRIE DE PONTAULT COMBAULT = favorable pour un montant de 20 000 €

Planning fédéral à venir pour l'examen des dossiers

06/02/2023 - 03/04/2023 - 15/05/2023.

Contrats

Contrat APIXIT : après examen du devis transmis, le Comité Directeur entérine le renouvellement du contrat.

Contrats copieurs : le District est en phase de renégociation. Plusieurs sociétés ont été sollicitées et les différentes offres seront comparées.

• **Affaires sportives**

Suivi des dépôts de Label - 2022/2023 (renouvellements & nouvelles demandes)

Le Comité Directeur prend connaissance du suivi transmis par l'Équipe Technique Départementale, les clubs concernés, le niveau potentiel estimé et la nature du dossier (nouvelle demande, renouvellement avec ou sans changement, accompagnement nécessaire).

Il félicite et encourage les **26 clubs** impliqués dans la démarche cette saison.

Focus sur le Label Féminins

NANDY FC	540372	Bronze
VAL DE FRANCE F	549941	Bronze
AMICALE MONTEREAU AS	500365	Nouveau
MORMANT FC	507435	Nouveau
CLAYE-SOUILLY SPORTS	509538	Nouveau
VILLEPARISIS US MUNICIPALE	524135	Nouveau
LE MEE SPORTS FOOTBALL	525582	Nouveau
VAUX LE PENIL - LA ROCHETTE FC	546364	Nouveau
NOISIEL FOOT ACADEMY	560342	Nouveau
FOOTBALL FEMININ ACADEMY 77	751034	Nouveau
BRIARD SC	500615	Renouvellement
DAMMARTIN SC	500693	Renouvellement
VAIRES ENT ET COMPETITION US	509296	Renouvellement
GRETZ TOURNAN SC	514814	Renouvellement
OZOIR FC 77	551942	Renouvellement
VAL D'EUROPE FC	563707	Renouvellement

Pratique Foot Animation & Féminines

Afin de permettre une vérification de licence sollicitée par un club avant le début d'un match, le Comité Directeur entérine l'obligation pour chaque club d'être en possession du listing papier « FootClubs » lors de toutes les manifestations et non pas, comme déjà prévu dans certains cas, uniquement lors des finales. Dans le cas contraire, la Feuille de Match devra être annotée en conséquence pour examen par les commissions concernées.

L'Annexe financière sera mise à jour et les règlements seront adaptés, en conséquence.

Critériums U15 F et U18 F

U15 F : suite aux dispositions réglementaires prévues pour l'organisation de cette pratique (passage à 11 joueuses à partir du 01/01 de la saison), le Comité Directeur ne prévoit pas la mise en place d'une coupe supplémentaire spécifique à ce stade.

U18 F : les équipes U18 du District 91 ne pourront pas participer à la Coupe prévue pour cette catégorie.

Organisation des Finales Départementales

Le Comité Directeur examine les dernières candidatures reçues. Il remercie tous les clubs qui se sont portés volontaires. Des précisions seront demandées à certains afin de s'assurer que les installations correspondent bien au besoin du cahier des charges.

• **Affaires administratives**

Commissions / Fonctions

Maxime AMESSIS : fait acte de candidature pour intégrer la fonction de délégué officiel. *Après avis du Président de la Commission, cette candidature est validée.*

David VATER : demande à réintégrer le corps des délégués. *Après avis du Président de la Commission, cette candidature est validée.*

Freddy BISMUTH : après avis du Président de la Commission concernée, le Comité Directeur valide son intégration au sein de la Commission des Délégués.

Denis MATEI : le Comité Directeur le nomme observateur en arbitrage FUTSAL.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

17/11/2022 : appel à projets FIPD 2023.

18/11/2022 : Mairie de NANTEUIL.

25/11/2022 : enquête auprès des clubs franciliens.

06/12/2022 : intervention de présidents de club auprès des jeunes des secteurs populaires - 21/12/2022 CNOF.

19/12/2022 : rencontre annuelle des Comités Sportifs Départementaux.

FFF/LFA

18/11/2022 : application CTEN.

21/11/2022 : AG AE2F du 09/12/2022.
21/11/2022 : nouvelle application "Officiels FFF".
22/11/2022 : appel à candidatures pour les ½ du CN19.
02/12/2022 : propositions de modifications aux textes réglementaires à présenter à l'AG FFF du 07/01/2022.
15/12/2022 : développement de l'arbitrage amateur.
15/12/2022 : dotations des labels fédéraux.
16/12/2022 : Festival U13 Pitch 2023.

LPIFF

24/11/2022 : Labels 22/25.
16/12/2022 : formation Module Futnet.
16/12/2022 : évolution de l'offre de pratiques de 2013 à 2022.

Clubs

28/11/2022 : AS ST MARD. Règlements sportifs.
28/11/2022 : US VAIRES. Candidature Finales Départementales.
30/11/2022 : US TORCY. Candidature Finales Départementales.

6. Comptabilité

Gérard VIVES avise le Comité Directeur que le rapprochement bancaire a été effectué au 30 novembre 2023.

Un retard a été pris dans les saisies suite à la migration du logiciel CEGID, qui nécessite quelques paramétrages supplémentaires.

7. Technique

Marie CANOLLE expose au Comité Directeur les points, ci-dessous.

PPF

Détection U13F : un groupe de 20 joueuses est constitué. Un centre de perfectionnement est prévu le 25 janvier 2023 pour préparer les joueuses aux tests.

Détection U13 : 56 joueurs ont été retenus. Un rassemblement avec les 11 GB est prévu le 11 janvier 2023.

Futsal U15 : le 1^{er} tour a été annulé, faute de retour. Le 2nd tour a été effectué et le 3^{ème} tour est prévu le 4 janvier. Les interdistricts se dérouleront le 18/01/2023 à Livry Gargan.

Futsal U18 : le 1^{er} tour a été effectué avec 47 joueurs, le 2nd tour effectué avec 28 joueurs et le 3^{ème} tour est prévu le 5 janvier. Les interdistricts se dérouleront le 28/01 à Livry Gargan.

Formation

Module U7 mineur

- Le Mée : 11 candidats sur 14.
- Villeparisis : 17 candidats sur 19.

Module U9 mineur

- Montry : 18 candidats sur 25 (1^{er} jour) puis 16 (2nd jour).
- Nandy : 22 candidats.

Foot en Milieu Scolaire

- Projet de rassemblement sur 2^{ème} partie de saison.
- Courrier de la section Jacques Yves Cousteau (Bussy).

DAP

- Projet « Toutes Foot » : 7 clubs sont inscrits.
- Challenge : certains 8^{èmes} de finale non joués sont planifiés le 7/01.
- Foot féminin : un questionnaire à l'intention des clubs évoluant en critérium U15 a été envoyé pour savoir s'ils voulaient évoluer en foot à 11. Retour pour le 9/01.
- La liste des joueurs du critérium U13 à 11 est à fournir pour le 6/01. Celle des critères espoirs sera demandée à la rentrée.
- Point sur la conformité de vérification des licences via le listing extrait de Footclubs

8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB remercie le CD pour la confiance témoignée et précise qu'il a commencé à prendre contact avec les membres de la CDA. Il informe avoir assisté à sa première réunion de la CRA, où il a été très bien accueilli. Il détaille les points, ci-après.

Dans le cadre de fidélisation, la CDA souhaite mettre en place un sondage à l'intention des arbitres qui cessent leur activité. Les résultats de celui-ci permettront de déterminer si des actions pourront être menées sur le territoire pour les fidéliser. Un questionnaire a été rédigé dans ce but.

La section FAR a assisté, dans les coulisses de l'arbitre, à l'intégralité d'un match de N3.

2 modules FIA sont programmées en ce début de saison.

Avec l'évolution des effectifs, la CDA souhaite renouveler la dotation des maillots d'échauffement. [Le Comité Directeur donne un accord de principe. Il l'invite à reprendre contact avec les partenaires du projet initial afin d'évaluer avec précision le budget nécessaire.](#)

Arbitrage en catégorie U14 : il informe des difficultés de plus en plus récurrentes rencontrées par les jeunes arbitres face à des environnements et des bancs difficiles. [Compte-tenu de la présence d'un délégué officiel en D1, des rapports doivent être établis en cas de nécessité.](#)

Formation « Arbitre de Club » : la formation est identique à celle dispensée dans le cadre de la FIA. Le constat d'aptitude n'est pas obligatoire.

Désignation des délégués officiels en SEN D2 : [l'effectif des délégués ne permet pas de généraliser la désignation sur l'ensemble de cette catégorie, y compris si la D1 n'était plus couverte.](#)

Possibilité de désigner des arbitres FEM en U15 R3 FEM : [un rappel sera fait aux clubs pour les informer que la désignation d'un arbitre est possible sur demande.](#)

Un échange est fait en séance sur la possibilité de cumul de la fonction de délégué et de membre de CDA.

9. Questions diverses / Tour de table

Marie CANOLLE : remercie le Comité Directeur pour sa participation au repas de fin d'année des salariés et les bons cadeaux offerts. Il indique que Tony ALVES de SANTOS, qui intervient sur des actions techniques, va postuler pour la Commission Technique.

Isabelle CHILARD : suite à son intervention chirurgicale, espère pouvoir être présente lors de la prochaine réunion du CD.

Laurent HERPE : rappelle la nécessité d'être vigilant sur la communication auprès des clubs lors des évolutions réglementaires.

Jean-Marie RENAUD : annonce qu'il relancera lors du prochain CD, le suivi des actions programmées pour cette saison dans le cadre du plan prévu lors de la mandature.

Philippe COLLOT : remercie les membres pour le travail réalisé au cours de la première partie de saison. Il rappelle que dans le cadre du budget dégagé pour l'arbitrage amateur par la LFA, un plan régional de l'arbitrage devra être établi.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : à déterminer.

Comité Directeur : 20/01/2023 à MELUN.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU.



Bureau du Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS du 11 janvier 2023 **visioconférence**

Présidence : Philippe COLLOT.

Présents : Christiane CAU – Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Gérard VIVES - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHEM – Orlando VIEIRA

Excusé : néant

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (directeur administratif)

1. **Affaires financières**

[Annexe Financière 2022/2023](#)

Compte-tenu que le montant de l'amende prévue dans le cadre d'un « non-retour de Feuille de Match après rappels » n'a pas été explicitement précisé après la mise en place du Critérium U15 à 8 - 2022/2023, considérant qu'il est indispensable que la Feuille de Match soit établie lors de chaque rencontre, le Bureau proposera au Comité Directeur d'aligner le montant sur celui du Critérium 55 ans (10 €).

[Annexe Financière « Foot Animation » 2022/2023](#)

Compte-tenu de l'évolution des Règlements des différents critères et challenges au début de la présente saison, après analyse de la situation liée au retour des feuilles de match depuis le 12/11, considérant qu'il est indispensable que celles-ci soient établies lors de chaque rencontre mais qu'il convient de distinguer les différentes pratiques, le Bureau proposera au Comité Directeur d'apporter les précisions suivantes à l'Annexe Financière « Foot Animation » :

- Non-retour de la feuille de match « challenge » après rappels = 51,50 €
- Non-retour du résultat des matchs « challenge » et feuille de jonglerie après rappels = 20 €
- Non-retour de la feuille de match « critérium EXC et ESP » après rappels = 51,50 €
- Non-retour de la feuille de match FESTIFOOT après rappels = 10 €

Président de Séance : **Philippe COLLOT**

Secrétaire de Séance : **Christiane CAU**



Comité Directeur

EXTRAIT PROCÈS VERBAL du vendredi 20 janvier 2023

Arbitrage

Promotions exceptionnelles au 1 janvier 2023.

Comme indiqué dans son règlement intérieur, à titre exceptionnel, la CDA se réserve le droit de promouvoir un Arbitre pendant la saison. Cette promotion est effectuée à la mi-saison (1er Janvier) et assujettie aux conditions suivantes :

- Avoir obtenu une appréciation « excellente » lors du ou des observations pratiques
- Avoir obtenu une note supérieure à la moyenne au test théorique
- Avoir satisfait à l'épreuve physique
- Présenter un potentiel évolutif et une grande motivation.

Au vu des conditions énoncées auparavant, la CDA propose au Comité Directeur, à titre exceptionnel, de promouvoir les arbitres, ci-dessous, pour la suite de la saison.

Promotion de D2 vers D1 :

BEDOUEL Slimane

Promotion de D3 vers D2 :

BOUDAOUAA Yassine

CRISTOFARI Jean-Philippe

NUGUES Jérémie

Promotion de D4 vers D3

RENVOIZE Julien

Le Comité valide ces promotions.



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 25 janvier 2023

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

AUDITION

**Bussy 12 – Mouroux 11 – Villenoy 11
CHALLENGE 77 U12 du 10.12.2022**

INSTRUCTION

**Match 25148327
Champs FC 1 – Courtry Academie 1
U18 D3A du 04.11.2022**

REPRISE DE DOSSIERS

**Match 24585014
Villeparisis 2 – Mitry Mory 2
SENIORS D2A du 15.01.2023**

**Match 24584414
Changis 1 – Villenoy 1
SENIORS D3B du 15.01.2023**

**Match 24616947
Servon 6 – St Thibault5
CDM D1 du 15.01.2023**

**Match 24608876
Cesson 1 – Meaux CS 1
U18 D1 du 15.01.2023**

Match 24609255
Dammartin 1 – Villeparisis 1
U18 D2A du 15.01.2023

Match 24609989
Champs 1 – Pontault UMS 1
U16 D1 du 15.01.2023

Match 25284213
Savigny 3 – Pommeuse Fare. 1
U16 D3D du 15.01.2023

Match 25183486
Ferté S/J 1 – Coulommiers 1
U14 D4B du 14.01.2023

CHAMPIONNAT

Match 24585287
Melun Fc 3 – Lesigny U.S.C 1
SENIOR D2C du 22.01.2023

Match 24609991
Mitry Mory – Montereau
U16 D1 du 22.01.2023

Match 24629988
OZOUER/COUBERT – LONGUEVILLE
U16 D1 du 22.01.2023

Match 24584782
Nangis Es 1 – Boissise Pringy US 2
SENIOR D3F du 22.01.2023

Match 24611142
Villeparisis – Champs
U14 D1 du 22.01.2023

Match 24584890
Ozoir 2 – Lognes 1
Seniors D1 du 22.01.2023

Match 24585023
Goellycompans FC – Trilport USF
SENIOR D2A du 22.01.2023

Match 24617082
Chelles – Champs
VETERAN D1 du 22.01.2023

Match 24584689
Olympique de loing – Magny
SENIOR D3E du 22.01.2023

Match 24148379
Pontault Portugais – Ferrieres
U18D3A du 22.01.2023

Match 24584332
Ent Plaine/Claye – Othis C.O.2
SENIOR D3A du 22.01.2023

Match 2
Ent Servon – Chevry- Nandy FC
U18 D2C du 22.01.2023

Match 24584421
Champs – Vaires
SENIOR D3 du 22.01.2023

Match 24608884
Bussy – Ozoir
U18 D1 du 22.01.2023

Match 24584778
Ponthierry – Briard SC
SENIOR D3F du 22.01.2023

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS

Match 25148344
FC COSMO 77 – COURTRY ACADEMIE
U18 D3A du 13.11.2022

DEMANDE DE REMISE DE PEINE

Match 23661759
Brie est 5 – Reau 5
CDM D1 du 06.02.2022

DOSSIER MIS EN INSTRUCTION

Match 24611129
Villeparisis 1 – Val d'Europe 2
U14 D1 du 17.12.2022



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du mardi 24 janvier 2023

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

Match n° 25469051 FC OZOIR 1 – PONTAULT UMS 1 Coupe 77 U18 du 29/01/2023 à 12H30

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, en date du 12/01/2023, émise par le club du FC Ozoir,

Après un échange téléphonique avec M. TANNIER, Président du club du FC Ozoir,

Après un échange téléphonique avec M. ROBERT, Président du club de Pontault UMS,

Considérant qu'un arbitre officiel est désigné sur la rencontre,

Considérant qu'il y a lieu de renforcer le dispositif officiel,

Considérant que la présence d'un délégué officiel est indispensable,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser la rencontre susnommée,

Considérant qu'il y a lieu d'avoir la présence des forces de l'ordre,

**Décide de désigner un délégué officiel à la charge du club du FC Ozoir.
Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**

Match n° 25253919 FC MORMANT 2 – USM VERNEUIL L'ETANG 1 Seniors D4 B du 05/02/2023 à 15H00

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, en date du 20/01/2023, émise par le club de l'USM Verneuil l'Etang,

Après un échange téléphonique avec M. PASEK, Président du club de l'USM Verneuil l'Etang,

Après un échange téléphonique avec M. BONSIGNORE, Président du club du FC Mormant,

Considérant la demande du club de l'USM Verneuil l'Etang de désigner trois arbitres officiels,

Considérant que le match aller a été dirigé par un arbitre officiel,

Considérant qu'il y a lieu de faire preuve d'équité concernant l'arbitrage du match retour,

Considérant qu'il y a lieu de renforcer le dispositif officiel,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un délégué officiel,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser la rencontre susnommée,

Considérant qu'il y a lieu d'avoir la présence des forces de l'ordre,

**Décide de désigner un arbitre officiel à la charge du club du FC Mormant.
Décide de désigner un délégué officiel à la charge du club de l'USM Verneuil l'Etang.
Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 24 janvier 2023

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Pascale GODEFROY - Christophe LE MINOUX - Alain PARENT

Assiste : Lionel INJAI (alternant juridique)

Absent non excusé : Patrick STEFFEN

REPRISE DE DOSSIERS

**Match 25183615
VAL DE L'YERRES 1 – PONTAULT UMS 3
U14 D4C du 17/12/2022**

Considérant les observations du club de PONTAULT, reçues par courriel en date du 19/01/2023, soit hors délais

La Commission prend note et maintient les décisions prises lors de la réunion du 17/01/2023 :

« ...

Courriel du club de VAL DE L'YERRES en date du 17/12/2022 concernant la confirmation des réserves posées sur la feuille de match.

Considérant l'absence de réserve sur la FMI,

Considérant que l'arbitre de la rencontre et le club de VAL DE L'YERRES ont fait part de leurs observations dans les délais impartis,

Considérant que l'arbitre de la rencontre confirme que des réserves ont bien été déposées avant match et que celles-ci ont été signées par les 2 équipes et qu'elles concernaient la participation de joueurs susceptibles d'avoir évolué en équipes supérieures celles-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain

La Commission,

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Considérant que l'équipe 1 de PONTAULT ne disputait pas de rencontre le 17-12-2022

Considérant que le dernier match de PONTAULT 1 a eu lieu le 10-12-2022 et l'a opposé à CESSON en Championnat U14 D1

Considérant après vérification qu'aucun joueur du match en rubrique n'a participé au match du 10-12-2022

Considérant que l'équipe 2 de PONTAULT ne disputait pas de rencontre le 17-12-2022

Considérant que le dernier match de PONTAULT 2 a eu lieu le 03-12-2022 et l'a opposé à VILLEPARISIS en Championnat U14 D3

Considérant que les joueurs LUMENGO Isaac et JALO Kimani figurent sur la feuille de match en référence et sur la feuille de match du 03-12-2022

Jugeant en première instance

*Par ces motifs et après en avoir délibéré,
Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de PONTAULT 3 pour avoir fait participer 2 joueurs ayant évolué en équipe supérieure lors du dernier match officiel et en attribue le gain à l'équipe de VAL DE L'YERRES (3 points ; 0 but)*

RSG District Art 7.9

Débit PONTAULT : 43,50€

Crédit VAL DE L'YERRES : 43,50€

... »

Match 25390614

QUINCY 1 – ESP. FEMININS 1

CRITERIUM FEMININS U13 à 8 Groupe C du 10/12/2022

Courriel du club de ESP. FEMININ en date du 12/12/2022 concernant la non reprise à la mi-temps du club de Quincy

La Commission

Pris connaissance des pièces versées au dossier

Pris connaissance des observations du club QUINCY fournies dans les délais impartis

Considérant à titre liminaire que le score d'un match ne peut être entériné si celui-ci n'est pas arrivé à son terme

Considérant que le match opposant les deux équipes n'a pas été à son terme (arrêt à la mi-temps)

Considérant que l'arrêt est dû à un refus du club ESP. FEMININS de se soumettre à un contrôle de licences à la mi-temps de la rencontre (le score étant de 5-0 en faveur d'ESP. FEMININS)

Considérant que ledit refus du club ESP. FEMININS a été motivé par le fait que le contrôle des licences doit être effectué avant le début de la rencontre,

Considérant que l'article 8 du RSG District de Seine et Marne de Football indique qu'il est préférable que les contrôles soient effectués avant la rencontre.

Considérant que le refus de se soumettre à un contrôle à la mi-temps, de la part du club ESP. FEMININS, ne peut légitimer le fait pour le club de QUINCY de ne pas reprendre la rencontre,

Considérant que des réserves d'après match auraient pu être déposées par le club de Quincy,

Considérant que la non reprise de la rencontre est imputable aux 2 équipes

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit match à rejouer.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 25060031

ASL FAREMOUTIERS 1 – ESPOIRS MELUNAIS 2

FUTSAL D2 du 09/01/2023

Réclamation du club de ASL FAREMOUTIERS en date du 10/01/2023, concernant la qualification et /ou la participation de toute l'équipe de ESPOIRS MELUNAIS susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Pris connaissance des réclamations pour les dire recevables en la forme,

Considérant que l'équipe de ESPOIRS MELUNAIS n'a pas fourni d'observations dans les délais impartis

Considérant que l'équipe 1 de ESPOIRS MELUNAIS ne disputait pas de rencontre le 09-01-2023

Considérant que le dernier match de ESPOIRS MELUNAIS 1 a eu lieu le 10-12-2022 et l'a opposé à MAISONS-ALFORT 1 en Championnat Futsal R3

Considérant que les joueurs ZEGHOUDI Hichem, REKZI Farid et LAMRINI Mohamed présents sur la feuille de match en référence ont participé à la rencontre du 10-12-2022

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de ESPOIRS MELUNAIS pour avoir fait participer 3 joueurs ayant évolué en équipe supérieure lors du dernier match officiel, le club de FAREMOUTIERS conservant les points et les buts obtenus lors de la rencontre (0 point ; 4 buts)

RSG District Art 7.9

Débit ESPOIRS MELUNAIS : 43,50€

Crédit FAREMOUTIERS : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 25253997

BOIS LE ROI 2 – REUNIONNAIS SENART 1

SENIORS D4C du 08/01/2023

Après lecture de la FMI du match qui indique que le match n'a pas été joué en raison d'un terrain non conforme.

La Commission redemande à l'arbitre de la rencontre, M. Faical EL BOUHATI, et au club de BOIS LE ROI de fournir leurs observations concernant la non-conformité du terrain et le non-déroulement de la rencontre pour le 31/01/2023 au plus tard

Match 24584979

OTHIS 1 – GOELLYCOMPANS 1

SENIORS D2A du 08/01/2023

Demande d'évocation de la Commission, suite au courriel du club de GOELLYCOMPANS en date du 08/01/2023 concernant la qualification et la participation de M. Wilson FOLLEVILLE joueur d'OTHIS susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre : ce joueur a fait l'objet d'une suspension avec date d'effet du 13/06/22 et une autre avec date d'effet au 17/10/22.

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Considérant que le club d'OTHIS a fourni ses observations dans les délais impartis, La Commission agissant sur le fondement de l'Article 187.2 des RG de la FFF, Considérant qu'entre le 13/06/2022 (date d'effet de la 1^{ère} sanction) et le 08/01/2023 (date de la rencontre en rubrique) l'équipe seniors d'OTHIS 1 a disputé les rencontres officielles suivantes :

18/09/2022, OTHIS C.O. 1 - VILLEPARISIS 2 en Championnat Seniors D2

25/09/2022, OTHIS C.O. 1 - FC COSMO 1 en Coupe 77 Seniors

02/10/2022, CHELLES 2 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

09/10/2022, TRILPORT USF 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

23/10/2022, EMERAINVILLE 1 - OTHIS C.O. 1 en Coupe 77 Seniors

13/11/2022, BRIE FC 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

27/11/2022, OTHIS C.O. 1 - MAGNY 1 en Championnat Seniors D2

04/12/2022, QUINCY 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

11/12/2022, OTHIS C.O. 1 - FONTAINEBLEAU RC 2 en Championnat Seniors D2

Considérant que le joueur supra a participé à l'ensemble de ces rencontres, ne purgeant donc pas ses matchs de suspension,

Considérant que suite à l'évocation de FONTAINEBLEAU en date du 13/12/2022, la perte de la rencontre du 13/11/2022 libère le joueur supra de sa suspension d'un match,

Considérant qu'il restait encore 1 match à purger

Considérant que la 1^{ère} rencontre non homologuée est la rencontre du 11/12/2022

La Commission donne match perdu à l'équipe d'OTHIS (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe de FONTAINEBLEAU (3 points ; 2 buts) pour avoir fait participer le joueur supra en état de suspension,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 226.4 des RG de la FFF, la perte de cette rencontre du 11/12/2022 libère le joueur supra de sa suspension d'un match,

Dit de ce fait que le joueur supra n'était plus en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique,

Par ces motifs rejette la demande d'évocation de GOELLYCOMPANS comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

De plus la Commission inflige au joueur supra un match de suspension à compter du 30/01/2023 pour avoir joué en état de suspension.

Débit de OTHIS : 43,50 € + 45€ pour inscription d'un joueur suspendu.

Crédit de GOELLYCOMPANS : 43,50 €

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 24584979

GOELLYCOMPANS/MITRY 2 – ST MARD 1

SENIORS D3A du 08/01/2023

Demande d'évocation de la Commission, suite au courriel du club de GOELLYCOMPANS/MITRY en date du 08/01/2023 concernant la qualification et la participation de M. Jimmy DUFLOT joueur de ST MARD susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le club de ST MARD a fourni ses observations dans les délais impartis,

La Commission agissant sur le fondement de l'Article 187.2 des RG de la FFF,

Considérant que le joueur Jimmy DUFLOT a été sanctionné d'un match ferme de toute fonction officielle avec date d'effet le 30/05/2022

Considérant qu'entre le 30/05/2022 (date d'effet de la sanction) et le 08/01/2023 (date de la rencontre en rubrique) l'équipe seniors de ST MARD a disputé les rencontres officielles suivantes :

05/06/2022, ST MARD 1 - LE PIN VILLEVAUDE 2 en Championnat Seniors D3

25/09/2022, ST MARD 1 - TRILPORT USF 1 en Coupe 77 Seniors

02/10/2022, ST MARD 1 - LE PIN VILLEVAUDE 2 en Championnat Seniors D3

23/10/2022, ST MARD 1 - MORMANT F.C. 1 en Coupe 77 Seniors

13/11/2022, OTHIS C.O. 2 - ST MARD 1 en Championnat Seniors D3

20/11/2022, ST MARD 1 - MITRY MORY 2 en Coupe 77 Seniors

27/11/2022, ST MARD 1 - ENT.PLAINE/CLAYE 3 en Championnat Seniors D3

04/12/2022, ENT.PLESSIS/CROUY 1 - ST MARD 1 en Championnat Seniors D3

11/12/2022, ST MARD 1 - VILLEPARISIS 3 en Championnat Seniors D3

Considérant que le joueur supra a participé à l'ensemble de ces rencontres, ne purgeant donc pas son match de suspension,

Considérant que la 1ère rencontre non homologuée est la rencontre du 11/12/2022

La Commission donne match perdu à l'équipe de ST MARD (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe de VILLEPARISIS 3 (3 points ; 4 buts) pour avoir fait participer le joueur supra en état de suspension,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 226.4 des RG de la FFF, la perte de cette rencontre du 11/12/2022 libère le joueur supra de sa suspension d'un match,

Dit de ce fait que le joueur supra n'était plus en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique,

Par ces motifs rejette la demande d'évocation de GOELLYCOMPANS/MITRY comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

De plus la Commission inflige au joueur supra un match de suspension à compter du 16/01/2023 pour avoir joué en état de suspension.

Débit de ST MARD : 43,50 € + 45€ pour inscription d'un joueur suspendu.

Crédit de GOELLYCOMPANS/MITRY : 43,50 €

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 25284395**VARENNES 1 – PONTHIERRY 2****U16 D3F du 15/01/2023**

À la suite d'un courriel du club de PONTHIERRY qui indique s'être déplacé à VARENNES et avoir trouvé le terrain fermé et donc que le match U16 D3F du 15/01/2023 VARENNES 1 – PONTHIERRY 2 n'a pas eu lieu,

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le club de VARENNES n'a pas fait parvenir ses observations dans les délais impartis

Considérant que le club de VARENNES n'a pas averti le District et PONTHIERRY que la rencontre ne pouvait se jouer

Considérant que l'équipe de PONTHIERRY s'est déplacée à VARENNES

La Commission

Par ces motifs

Après en avoir délibéré

Donne match perdu à l'équipe de VARENNES pour erreur administrative (0 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de PONTHIERRY (3 points ; 5 buts)

RSG District Art 20.5

Débit VARENNES : 43,50€

Crédit PONTHIERRY : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

CHAMPIONNAT

Match 25148379**PONTAULT PORT 1 – FERRIERES 1****U18 D3A du 22/01/2023**

Réclamation du club de FERRIERES par courriel du 24/01/2023

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que les motifs invoqués ne sont pas des motifs de réclamation mais des faits disciplinaires

La Commission transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Match 24618150**COLLEGIEN 12 – VAL DE L'YERRES 11****VETERANS D3B du 22/01/2023**

Réclamations du club de VAL DE L'YERRES portées sur la feuille de match concernant le changement d'arbitre assistant à la mi-temps

La Commission,

Pris connaissance des réclamations pour les dire recevables en la forme,

Considérant que le match en référence est un match de District du dimanche matin en D3, il convient de se référer à l'article ci-dessous :

Art 17.5.d : exception à cette règle : dans les compétitions de District du Dimanche Matin (CDM, Vétérans, + 45 ans), sauf la division Départementale 1 (D1), la fonction d'arbitre assistant peut être exercée par un joueur inscrit sur la feuille de match. Celui-ci pourra être remplacé par un autre joueur participant à la rencontre et lui-même pourra participer à ce match. Le changement d'arbitre assistant ne pourra se faire qu'à la mi-temps.

La Commission

Par ces motifs

Après en avoir délibéré

Dit que le règlement a été respecté et confirme le résultat acquis sur le terrain.

RSG District Art 17.5

Débit VAL DE L'YERRES : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 24611884

MITRY GOELLYCOMPANS 2 – PONTAULT UMS 2

U14 D3A du 21/01/2023

Réserves de MITRY GOELLYCOMPANS concernant l'arbitre assistant de PONTAULT qui n'a pas le même nom que sur la licence mise sur la feuille de match

La Commission demande au club de La Commission demande au club de PONTAULT de fournir ses observations (nom de l'arbitre assistant ayant officié lors du match) pour le 30/01/2023 au plus tard

Match 25283858

MITRY GOELLYCOMPANS 3 – VILLEPARISIS 2

U16 D3A du 22/01/2023

Réserves de MITRY GOELLYCOMPANS concernant l'arbitre assistant de VILLEPARISIS qui ne présente pas de licence

La Commission demande au club de La Commission demande au club de VILLEPARISIS de fournir ses observations pour le 30/01/2023 au plus tard

Match 25299479

MORMANT FC 1 – QUINCY V.1

SENIORD D1 FEMININES du 21/01/2023

Réserves du club de MORMANT sur la qualification et /ou la participation des joueuses Eva FERNANDES et Elea ROBIN de QUINCY leur licence ne mentionnant pas une autorisation de surclassement.

La Commission,

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Après vérification des licences

Considérant que les 2 joueuses ont une licence U17 sans mention de surclassement

Considérant que l'art 7 du Règlement du Championnat Senior D1 Féminin précise :

- Les joueuses licenciées U16 F et U17 F peuvent, dans la limite de cinq (5) inscrites sur la feuille de match (dont trois joueuses maximum d'une même catégorie), participer à cette épreuve, sous réserve d'avoir obtenu un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

Jugeant en première instance

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de QUINCY pour avoir fait participer 2 joueuses non qualifiées et en attribue le gain à l'équipe de MORMANT (3 points ; 0 but)

RSG District Art 7.9

Débit QUINCY : 43,50€

Crédit MORMANT : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 24609991

MITRY MORY 1 – MONTEREAU 1

U16 D1 du 22/01/2023

Demande d'évocation de la Commission du club de MITRY MORY par courriel du 24/01/2023

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que les motifs invoqués ne sont pas des motifs d'évocation mais des faits disciplinaires

La Commission transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Match 24619289

ST THIBAUT FC 6 – MAISONCELLES 5

CDM D2B du 15/01/2023

Evocation du club de ST THIBAUT concernant la qualification et la participation de M THOMAS Cyprien susceptible d'être suspendu à la date du match

La Commission informe le club de MAISONCELLES et lui demande de fournir ses observations pour le 30/01/2023 au plus tard

Match 24584324

THORIGNY 1 – VILLEPARISIS 3

SENIORS D3A du 15/01/2023

Evocation du club de VILLEPARISIS concernant la qualification et la participation de M GOUKOUNI Ahmed susceptible d'être suspendu à la date du match

La Commission informe le club de THORIGNY et lui demande de fournir ses observations pour le 30/01/2023 au plus tard

Match 24611134

MITRY MORY 1 – PONTAULT UMS 1

U14 D1 du 14/01/2023

Demande d'évocation de la Commission, suite au courriel du club de MITRY-MORY en date du 15/01/2023 concernant la qualification et la participation de M. Harryson SIANKAM TIENTCHEU joueur de PONTAULT UMS susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre

La Commission informe le club de PONTAULT et lui demande de fournir ses observations pour le 30/01/2023 au plus tard

Match 25299474

MITRY MORY 1 – ROISSY US 1

SENIORD D1 FEMININES du 14/01/2023

Evocation du club de MITRY MORY concernant la qualification et la participation de Mme MAGHKOUR Samia susceptible d'être suspendue à la date du match

La Commission informe le club de ROISSY et lui demande de fournir ses observations pour le 30/01/2023 au plus tard

Match 24609523

CLAYE SOUILLY 2 – MEAUX CS ACADEMY 2

U16 D2A du 15/01/2023

Réserves du club de MEAUX concernant la taille du terrain sur lequel s'est déroulé la rencontre.

La Commission, après lecture de la feuille de match et des pièces versées au dossier

Considérant que les réserves portant sur le terrain doivent être déposées 45 minutes avant le coup d'envoi,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a fait jouer le match,

Considérant que celui-ci a été à son terme

Jugeant en première instance

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

RSG District Art 39.1

Débit MEAUX CS ACADEMY : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

LE MEE 1 – MONTEREAU 2 – LONGUEVILLE 1 – VARENNES 1

FESTIVAL U13 du 07/01/2023

Dossier transmis par la Commission Foot Animation du 24/01/2023

Le club de Montereau a indiqué sur la feuille de match que l'équipe de LE MEE s'est présentée avec 14 joueurs

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Rapport du club de LE MEE reconnaissant avoir plus de 12 joueurs (joueur non convoqué déposé au stade)

Considérant que le club de LE MEE a demandé aux clubs présents avant le début du plateau, VARENNES et LONGUEVILLE l'autorisation d'aligner plus de 12 joueurs.

Considérant que les 2 clubs ci-dessus ont donné leur accord

Considérant que le club de LONGUEVILLE confirme cet accord

Considérant que le club de MONTEREAU est arrivé en retard et n'a donc pas été averti de cet accord

Jugeant en première instance

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

TERRAINS IMPRATICABLES

Match 24617882

CROISSY 11 – BRIARD SC 11

VETERANS D2B DU 22/01/2023

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

Match 24636811

MORET VENEUX 2 – GUIGNES 1

U16 D3E DU 22/01/2023

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

FERMETURES HORS DELAI

Match 25284404

SAVIGNY FC 2 – DAMMARIE FC 2

U16 D3F DU 22/01/2023

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de SAVIGNY FC a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de SAVIGNY FC par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de DAMMARIE, le 21/01/2023 à 17H26, le match étant programmé le 22/01/2023

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

Match 25163637**ANNET 12 – CHAMPS FC 11****VETERANS D4A du 22/01/2023**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que la municipalité D'ANNET a transmis un arrêté municipal au District le 21/01/2023 à 10h03

Considérant que cet arrêté municipal n'a pas été transmis au club CHAMPS FC

Considérant que la procédure hors délais n'a pas été respectée

La Commission

Par ces motifs

Après en avoir délibéré

Donne match perdu à l'équipe de ANNET pour erreur administrative (0 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de CHAMPS FC (3 points ; 5 buts)

RSG District Art 20.5

Débit ANNET : 43,50€

Match 25183351**ANNET 1 – PLAINE FRANCE/CLAYE 4****U14 D4A du 21/01/2023**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que la municipalité D'ANNET a transmis un arrêté municipal au District le 21/01/2023 à 10h03

Considérant que cet arrêté municipal n'a pas été transmis au club PLAINE FRANCE/CLAYE

Considérant que la procédure hors délais n'a pas été respectée

La Commission

Par ces motifs

Après en avoir délibéré

Donne match perdu à l'équipe de ANNET pour erreur administrative (0 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de PLAINE FRANCE/CLAYE (3 points ; 5 buts)

RSG District Art 20.5

Débit ANNET : 43,50€

Match 24629987**EMERAINVILLE 11 – ALLIANCE 77 11****VETERANS D4B du 22/01/2023**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de EMERAINVILLE a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de EMERAINVILLE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de ALLIANCE 77, le 20/01/2023 à 20H40, le match étant programmé le 22/01/2023

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

Match 25284224**FONTENAY TRES. 1 - EMERAINVILLE 1****U16 D3D du 22/01/2023**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de FONTENAY TRES a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de FONTENAY TRESIGNY par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de EMERAINVILLE, le 20/01/2023 à 18H41, le match étant programmé le 22/01/2023

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

Match 24611975
CHAMPS 3 – ST THIBAUT 1
U14 D3B du 21/01/2023

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que le club de l'AS CHAMPS n'a pas avisé le club de ST THIBAUT du changement
de terrain et d'horaire de la rencontre,
Considérant que le club de ST THIBAUT s'est déplacé à l'horaire et sur les installations
initialement prévues pour la rencontre

Par ces motifs

Après en avoir délibéré

**Donne match perdu à l'équipe de CHAMPS pour erreur administrative (0 point ; 0 but) et en
attribue le gain à l'équipe de ST THIBAUT (3 points ; 5 buts)**

RSG District Art 20.5

Débit CHAMPS : 43,50€

TOURNOIS

OLYMPIQUE DU LOING

Tournoi U6/U7 et U13 du 30/04/2023

Tournoi U9 et U11 du 7/05/2023

Validés

US VAIRES

Tournoi Futsal U10 et U11 du 26/02/2023

Validé



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 24 janvier 2023

Président de séance : M. André ANTONINI

Secrétaire de séance : Ms. Jean-Marie GENTILS

Présents : Mme Monique MACHO, Ms. Jean-Yves VISSUZAINÉ, Jean-Marie RENAUD (CD), Jean-Claude OFFREDI

Excusé :

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** les feuilles de match suivantes :

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

CRITERIUMS U15 à 8 du 21/01/2023

- Match N° 25391704 - DAMMARTIN CS 5 – MOUSSY NEUF 5

CRITERIUMS + 55 ANS du 21/01/2023

- Match N° 25021149 – MOUSSY NEUF 31 – CLAYE SOUILLY 32 (Poule A)
- Match N° 25021151 - CHEMINOTS EST PARIS 31 – GOELLYCOMPANS/MITRY 31 (Poule A)
- Match N° 25021246 - CHEMINOTS EST PARIS 32 – MITRY OURCQ PORTG 32 (Poule B)

CPOUPE FUTSAL 77

- Match N° 25565887 - CS COUNTRY ACADEMIE 1 – BS ACADEMY 1 du 22/01/2023

FEUILLES FOOT ANIMATION MANQUANTES

La FMI est mise en place **en Critérium Excellence (U9 à U13)** à compter de la rentrée 2022-2023. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit

être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Ces compétitions se jouent sous FMI, les résultats de la jonglerie doivent être inscrits en observations d'après-match

Merci de ne plus envoyer de feuilles papier pour la jonglerie

CRITERIUM U13 à 11

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, 3 2022-2023 un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM U11 ESPOIR du 14/01/2023

Secteurs 1 à 4

- Match 25415207 - CHELLES 13 – MAGNY LE HONGRE 12 (Poule B)
- Match 25415504 - CHAMPS S/MARNE 2 – NOISIEL FA 2 (Poule I)
- Match 25415674 - LOGNES 12 – NOISIEL FA 12 (Poule N)
- Match 25415704 - CS COUNTRY ACADEMIE 1 – ANNET 1 (Poule O)
- Match 25415852 - CS OTHIS 11 – BRIE FC 11 (Poule S)
- Match 25415881 - ST PATHUS OISSERY 2 – DAMMARTIN CS 3 (Poule T)

Secteurs 5 à 8

- Match 25416401 - NANDY FC 1 – LA FORET ES 1 (Poule HH)
- Match 25416493 - HERICY VULAINES SAM. 1 – OLYMPIQUE DU LOING 1 (Poule KK)
- Match 25416523 - HERICY VULAINES SAM. 2 – OLYMPIQUE DU LOING 2 (Poule LL)
- Match 25416708 - SENART MOISSY 12 – DAMMARIE LES LYS 12 (Poule RR)
- Match 25416738 - SENART MOISSY 13 – NANGIS 12 (Poule SS)
- Match 25416739 - SAVIGNY LE TEMPLE 12 – LE MEE 13 (Poule SS)
- Match 25416799 - HERICY VULAINES 11 – CHAMPENOIS MAM VER 11 (Poule UU)

CRITERIUM U13 ESPOIR du 14/01/2023

Secteurs 1 à 4

- Match 25417689 - LAGNY MESSAGERS 12 – MAGNY 13 (Poule H)
- Match 25417792 - PLAINE France 1 – BREUILLOISE 1 (Poule I)
- Match 25417792 - PLAINE France 1 – BREUILLOISE 1 (Poule I)

Secteurs 5 à 8

- Match 25417254 – SAVIGNY LE TEMPLE 2 – VAL DE L'YERRES 3 (Poule AA)
- Match 25417381 - MORMANT FC 1 – MARLES AC 1 (Poule DD)
- Match 25417508 - HERICY VULAINES SAM. 1 – GATINAIS VAL DE LOING 1 (Poule FF)
- Match 25421806 - SAVIGNY LE TEMPLE 14 – SENART MOISSY 14 (Poule MM)

CRITERIUM U9 ESPOIRS du 14/01/2023

- Match 25294482 – FRAT. ESBLY FOOT 1 – ANNET 1 (Poule B)

CRITERIUM 10 EXCELLENCE du 14/01/2023

- Match 25386897 – CHELLES 11 – MONTEREAU 11 (Poule B)
- Match 25386988 - CHAMPS 11 – VAIRES US 11 (Poule E)

CRITERIUM 11 EXCELLENCE du 14/01/2023

- Match 25387179 – ROISSY 1 – SENART MOISSY 1 (Poule B)
- Match 25387089 - CHAMPS S/MARNE 1 – TRILPORT 1 (Poule G)

CRITERIUM 12 EXCELLENCE du 14/01/2023

- Match 25388840 – CHAMPS 12 – BRIE EST 11 (Poule F)

CRITERIUM 13 EXCELLENCE du 14/01/2023

- Match 25293699 – CHELLES 1 – PONTAULT UMS 1 (Poule A)
- Match 25293701 - NOISEIL FA 1 – DAMMARTIN CS 1 (Poule A)
- Match 25293754 - THORIGNY 1 – SAVIGNY LE TEMPLE 1 (Poule B)
- Match 25293810 - SENART MOISSY 2 – CESSON VSD 1 (Poule C)

CRITERIUM FEMININS U13 à 8 du 14/01/2023

- Match 25390546 – VILLEPARISIS 2 – MELUN 1 (Poule A)

CRITERIUM FEMININS U11 à 8 du 14/01/2023

- Match 25390238 – VAL D'EUROPE 1 – CHELLES 1 (Poule A)
- Match 25390327 - COMBS LA VILLE 1 – NANDY 2 (poule D)

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match suivantes :

SENIORS D1 FEMININES du 14/01/2023

- Match N° 25299471 - US TPVMF 1 – MORMANT 1

CRITERIUMS FEMININS SENIORS du 14/01/2023

- Match N° 25399475 - CHAMPS S/MARNE 2 – PAYS DE L'OURCQ MITRY 1 (Poule A)

CRITERIUMS FEMININS U18 à 8 du 14/01/2023

- Match N° 25394339 - ROISSY EN BRIE 1 – OZOIR 77 1 (Poule A)

CRITERIUMS FEMININS U15 à 8 du 14/01/2023

- Match N° 25391217 - ROISSY EN BRIE 1 – VAIRES 1 (Poule B)
- Match N° 25391249 - NANDY 3 – FC VARENNES 1 (Poule D)

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Match 25387769 – OZOIR 21 – BOISSISE PRINGY 21 - CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule C du 21/01/2023

Lecture du courriel du club d'OZOIR 77

Pris note.

Match 25387787 – OZOIR 22 – BOISSISE PRINGY 22 - CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule CC du 21/01/2023

Lecture du courriel du club d'OZOIR 77

Pris note.

Match 25387183 – VAIRES US 1 – EMERAINVILLE 11 – CRITERIUM U10 EXCELLENCE Poule E du 21/01/2023

Lecture du courriel du club de VAIRES US

Pris note.

Match 25387182 – VAIRES US 1 – ROISSY 10– CRITERIUM U11 EXCELLENCE Poule B du 21/01/2023

Lecture du courriel du club de VAIRES US

Pris note.

FORFAITS

Match 25391698 – MOUSSY NEUF 5 - ALLIANCE 77 5 - CRITERIUMS U15 à 8 du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe d'ALLIANCE 77 ne s'est pas présentée

***1^{er} forfait non avisé**

Match 25417293 – CS COUNTRY ACADEMY 11 – CDCSO 1 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule C du 14/01/2023

Lecture du courriel du club de FC de CROUY SUR OURCQ avisant du forfait de son équipe

***1^{er} forfait avisé**

Match 25421656 – FERRIERES BRIE 11 – US TPVMF 14 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule L du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de US TORCY ne s'est pas présentée

***1^{er} forfait non avisé**

Match 25422152 – JOUY YVRON 1 – CHAMPENOIS MV 1 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule QQ du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de CHAMPENOIS MV ne s'est pas présentée

***1^{er} forfait non avisé**

Match 25422252 – OLYMPIQUE DU LOING 2 – MONTEREAU 12 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule Q du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de MONTEREAU ne s'est pas présentée

***1^{er} forfait non avisé**

Match 25387403 – SAVIGNY LE TEMPLE 12 – PONTAULT COM. UMS 12 – CRITERIUM U12 EXCELLENCE du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de PONTAULT COMBAULT UMS ne s'est pas présentée

***1^{er} forfait non avisé**

Match 25415177 – CHELLES 12 – MAGNY LE HONGRE 11 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule A du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de MAGNY LE HONGRE ne s'est pas présentée

***1^{er} forfait non avisé**

Match 25415645 – ANNET 2 – FERRIERES 1 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule M du 21/01/2023

Lecture du courrier du club d'ANNET SUR MARNE avisant du forfait de son équipe

***1^{er} forfait avisé**

Match 25415676 – VAL DE France 12 – NOISIEL FA 12 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule N du 21/01/2023

Lecture du courrier du club de VAL DE FRANCE avisant du forfait de son équipe

***1^{er} forfait avisé**

Match 25416767 – GRETZ TOURNAN 13 – BOISSISE PRINGY 13 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule TT du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de BOISSISE PRINGY ne s'est pas présentée (prévenu à 9H30 pour 10H00)

***1^{er} forfait hors délai**

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Nous vous rappelons que pour les changements d'horaires, de date vous devez IMPERATIVEMENT prévenir le District et le club visiteur par mail avec accord du club adverse.

[Week-end du 7 et 8 janvier 2023](#)

Match 25021486 — PAYS DE BIÈRE 31- ENT. SAVIGNY/CESSON 31 – CRITERIUM + 55 ANS Poule E du 12/02/2023

Lecture du courrier du club de PAYS DE BIÈRE demandant d'inverser la rencontre

Cette rencontre se déroulera le 2 AVRIL 2023 à Cesson

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 14 et 15 janvier 2023](#)

Match 25021143 – ANNET/ST THIB/THOR 32 – MOUSSY NEUF 31 - CRITERIUM + 55 ANS Poule A du 15/01/2023

Cette rencontre se déroulera le 19 Février 2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25417179 – BOMBONNAISE 2 – VAL DE L'YERRES 2 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule AA du 14/01/2023

Cette rencontre aura lieu le samedi 28 janvier 2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25417319 – BOMBONNAISE 1 – VAL DE L'YERRES 1 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule CC du 14/01/2023

Cette rencontre aura lieu le samedi 28 janvier 2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25417571 – MITRY MORY 12 – ANNET 11 - CRITERIUM U13 ESPOIRS Poule G du 26/11/2023

Cette rencontre se déroulera le 28 Janvier 2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 21 et 23 janvier 2023](#)

Match 25388093 – BUSSY 21 – MITRY MORY 21– CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule G du 21/01/2023

Lecture du courrier du club de MITRY MORY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 au lieu du 21/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25588197 – BUSSY 22 – MITRY MORY 22– CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule GG du 21/01/2023

Lecture du courrier du club de MITRY MORY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 au lieu du 21/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25021245 – LAGNY MESSAGERS 31 – LE PIN VILLEVAUDE 31 – CRITERIUM + 55 ANS Poule B du 22/01/2023

Lecture du courrier du club de LAGNY MESSAGERS demandant de disputer la rencontre le 05/03/2023 au lieu du 22/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25021515 – AVONNAISE 31 – ENT. SAVIGNY-CESSON 31 – CRITERIUM + 55 ANS Poule E du 22/01/2023

Cette rencontre se déroulera le 29 Janvier 2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Week-end du 28 et 29 janvier 2023

Match 25394343 – TORCY PVM 2 – ROISSY EN BRIE 1 – CRITERIUM FEMININ U18 à 8 Poule A du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de US TORCY demandant de disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 17H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25394341 – VAL D'EUROPE 1 – MEAUX ACADEMY 2 – CRITERIUM FEMININ U18 à 8 Poule A du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de VAL D'EUROPE demandant de disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 17H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25394307 – ETAMPES 1 – NANGIS 1 – CRITERIUM FEMININ U18 à 8 Poule B du 28/01/2023

Lecture du courrier du club d'ETAMPES demandant de disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 17H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 225394342 – OZOIR FC 1 – CHAMPS SUR MARNE 1 – CRITERIUM FEMININ U18 à 8 Poule A du 28/01/2023

Lecture du courrier du club d'OZOIR 77 demandant de disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 17H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25621303 – COURTRY F 1 – QUINCY VOISINS 1 – CRITERIUM FEMININ U15 à 8 Poule B du 29/01/2023

Lecture du courrier du club de COURTRY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 à 15H00 au lieu du 29/01/2023 à 10H00

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25390583 – VILLEPARISIS 1 – GRETZ TOURNAN 1 – CRITERIUM FEMININ U13 à 8 Poule B du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de GRETZ TOURNAN demandant de reporter la rencontre à une date ultérieure

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25390275 – SAVIGNY/NANDY/CESSON 1 – LOGNES 1 – CRITERIUM FEMININ U11 à 8 Poule B du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de LOGNES demandant de disputer la rencontre le 18/02/2023 au lieu du 28/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25390273 – VAUX LA ROCHETTE 1 – US TPVMF 1 – CRITERIUM FEMININ U11 à 8 Poule B du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE demandant de disputer la rencontre à une date ultérieure

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25390724 – FFA 77 1 – SC BRIARD 1 – CRITERIUM FEMININ U11 à 8 Poule E du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de FFA 77 demandant de disputer la rencontre le 08/04/2023 au lieu du 28/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25394260 – LOGNES 11 – MEAUX ACADEMIE 12 – CRITERIUM FEMININ U9 à 5 du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de LOGNES US demandant de disputer la rencontre le 18/02/2023 au lieu du 28/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25415484 – DAMMARTIN 13 – PONTAULT COMB. PORT. 12 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule H du 04/02/2023

Lecture du courrier du club de US TORCY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 au lieu du 04/02/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25415414 – DAMMARTIN 12 – PONTAULT COMB. PORT. 11 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule G du 04/02/2023

Lecture du courrier du club de US TORCY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 au lieu du 04/02/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25415484 – DAMMARTIN 13 – PONTAULT COMB. PORT. 12 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule H du 04/02/2023

Lecture du courrier du club de US TORCY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 au lieu du 04/02/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25421777 – JOUARRE 1 – CHANGIS 1 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule M du 28/01/2023

Lecture du courrier du club de US TORCY demandant de disputer la rencontre le 01/02/2023 à 15H30 au lieu du 28/01/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 4 et 5 FEVRIER 2023](#)

Match 25387282 – TORCY 1 – BUSSY 1 – CRITERIUM U11 EXCELLENCE Poule E du 04/02/2023

Lecture du courrier du club de TORCY demandant d'inverser la rencontre
Cette rencontre aura lieu à 11 H 30 au stade Maurice HERZOG (terrain synthétique) à BUSSY ST GEORGES

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25415483 – TORCY 13 – BUSSY 12 – CRITERIUM U11 ESPOIRS Poule H du 04/02/2023

Lecture du courrier du club de TORCY demandant d'inverser la rencontre
Cette rencontre aura lieu à 10 H 00 au stade Michel JAZY à BUSSY ST GEORGES

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25417196 – PONTIERRY 2 – NANDY 2 – CRITERIUM U13 ESPOIRS Poule AA du 04/02/2023

Lecture du courrier du club de NANDY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2023 au lieu du 04/02/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 11 et 12 FEVRIER 2023](#)

Match 25060042 – BS ACADEMY 1 – CS COUNTRY ACADEMIE 1 – FUTSAL D2 du 12/02/2023

Lecture du courrier du club de BS ACADEMY demandant d'inverser la rencontre
Cette rencontre se jouera à Courtry à 20 H 00

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 25021531 – ENT. SAVIGNY/CESSON 31 – PAYS DE BIERE 31 – CRITERIUM + 55 ANS Poule E du 12/02/2023

Lecture du courrier du club de PAYS DE BIERE demandant d'inverser la rencontre

***Accord des 2 clubs et de la commission**

COURRIER

FESTIFOOT U8/U9

A THORIGNY

Lecture du courriel du club de BRIE NORD

* **Transmet à la commission Foot Animation**

DEMANDE

CRITERIUM FEMININ U11 A 8 POULE C

Match 25390299 FFA 77 / DAMMARTIN

Ce match n'est pas allé à son terme

La commission demande des explications aux 2 clubs pour sa réunion du 31 janvier

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

District

Considérant que lors de sa réunion du 18/11/2022, le **Comité Directeur District de Seine et Marne de Football** a décidé d'éditer les relevés clubs le 02/12/2022 (**Solde Relevé N°46 du 02/12/2022**) avec une date d'échéance fixée au 16/12/2022 et d'appliquer l'article 3.5 du RSG du District pour les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière au 13/01/2023 vis-à-vis du District, une relance avait été effectuée le 06/01/2023 via Notifoot.

Rappel R.S.G. Article 3.5 :

(.../...)

« ... Les décisions suivantes peuvent être prononcées en cas de non-règlement à la date butoir :

• La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Régional ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

La Commission d'Organisation compétente est chargée d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes des clubs concernés. ... »

Club de SAVIGNY LE TEMPLE FC (N° 531090) :

Match 24953485 - SAVIGNY LE TEMPLE 1 – VILLEPARISIS 1 - FUTSAL D1 du 14/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 20/01/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **SAVIGNY LE TEMPLE 1** évoluant en **FUTSAL D1**

Club de CHAMPS A. FUTSAL C. (N° 549189) :

Match 24953847 - ALLIANCE 77 1 – CHAMPS A. FUTSAL C. 2 - FUTSAL D1 du 18/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 20/01/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **CHAMPS A. FUTSAL C. 2** évoluant en **FUTSAL D1**

CALENDRIERS

Critérium U10/U11 ESPOIRS

- Poule L : intégration de ST THIBAULT 3 à partir du 4 FEVRIER 2023

Prochaine réunion le mardi 31 JANVIER à 14h30



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 26 janvier 2023

Présidence : Marcel CULEDDU

Secrétaire de séance : Olivier FREMIOT

Présent : Francis BERNAVILLE - Claude ADAM

Absents excusés : André ANTONINI

Assiste : Olivier FERNANDEZ (administratif)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Feuilles de match manquantes

*FMI

*Reports / Modifications d'horaires – Terrains

*Suspension de Terrains

*Retraits/Forfaits Généraux

*Situations Financières des Clubs

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	-COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
24585153	22/01/2023	SENIORS	D2B	LOGNES 2	SERVON FC 1
24584421	22/01/2023	SENIORS	D3B	CHAMPS 2	VAIRES 3
Score transmis par le club de Vaires : 0 – 4					
24584692	22/01/2023	SENIORS	D3E	DAMMARIE LES LYS 1	MONTEREAU 2
24611883	21/01/2023	U14	D3A	ENT VFF/LAGNY 2	BRIE FC 1

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
24617878	15/01/2023	VETERANS D2B	PONTAULT UMS 11	CROISSY 11
24609343	15/01/2023	U18 D2B	BUSSY 2	VAL DE France 1
25183350	14/01/2023	U14 D4A	CHELLES 2	BRIE NORD 1
Score transmis par le club de Brie Nord : 0 - 1				
25183620	14/01/2023	U14 D4C	NOISIEL FA 1	ST THIBAULT 2
Score transmis par le club de St Thibault : 1 - 2				

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
25183586	07/01/2023	U14 D4C	NOISIEL FA 1	FONTENAY TRES 1
Score transmis par le club de Fontenay Tresigny : 1 – 2				
<i>La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant NOISIEL FA et d'en attribuer le gain (3 points ; 2 buts) du match au club visiteur FONTENAY TRESIGNY</i>				

Match du 8 janvier 2023

Match 25253863

Courtry Académie 1 – Villiers St G 1

Seniors D4B

Considérant que le terrain de Courtry était occupé à 14 heures par le match de l'équipe U18,
Considérant que le match senior était prévu à 15 heures,
Considérant que Courtry Académie a fait une demande à Villiers S G pour jouer à 16 heures 30,
Considérant que le secrétariat a annulé le match samedi à 13 heures car il n'y avait pas d'accord de Villiers S G pour jouer ce match à 16 heures 30,
Considérant que Courtry Académie a appelé la permanence téléphonique le samedi 7/1 à 15 heures pour indiquer qu'il avait eu l'accord de Villiers St G pour jouer à 16 heures 30,
Considérant que la personne de permanence a validé la tenue du match,
Considérant néanmoins que la feuille de match n'est pas parvenue au District,
Reprise de dossier
Considérant que le club de Courtry Académie a indiqué par mail que le match n'a pas eu lieu,
Considérant que le club de Villiers St G a confirmé ce fait par téléphone au secrétariat,
Considérant le problème d'occupation de terrain pour le dimanche 08/01/2023 à 15h,
Considérant que le club de COURTRY Académie et la municipalité ont été informés par courriel le 11/10/2022 des problèmes d'occupation de terrain,
Considérant que le club de COURTRY Académie et la municipalité ont été informés des dispositions qui seraient appliquées dans ce mail en cas de problèmes d'occupation de terrain,
Considérant que la première disposition n'a pas été obtenue, à savoir l'accord de l'adversaire pour changer l'heure ou la date de la rencontre,
Considérant que la seconde disposition n'a pas été obtenue, à savoir l'absence de terrain de repli fourni par le club recevant,
La Commission en application des articles 10 et 40.1 du RSG,

Décide d'appliquer la sanction prévue par l'article 40.1 du Règlement Sportif, de donner match perdu par pénalité (- 1 point ; 0 but) au club recevant COURTRY ACADEMIE et d'en attribuer le gain du match (3 points ; 0 but) au club visiteur VILLIERS ST G.

Match 24611611 Dammartin 1 – Chelles 1 U14D2A du 14/01/2023

Courriel du club de DAMMARTIN CS informant la Commission d'un problème concernant la transmission de la FMI

La Commission demande aux 2 clubs de nous transmettre les renseignements listés ci-dessous : Noms/prénoms et numéros de licence des personnes inscrites sur la FMI : arbitre, arbitres assistant délégués, joueurs et dirigeants

- Score de la rencontre
- Si sanction disciplinaire indiquée les personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

PLAGE HORAIRES SAMEDI APRES MIDI :

13h30 / 17h30

DIMANCHE APRES MIDI U16-U18 :

12h00 / 17h00

DIMANCHE APRES MIDI SENIORS

13h00 / 17h30

DIMANCHE MATIN

09h00 / 11h15

A.S. RESBACIENNE (560600)			
CDM (5) D2	11H15 9H30	Stade municipal à Rebais	Accordé
U16 (1) D3	15H00 13H00	Stade municipal à Rebais	Accordé

Compte tenu des délais, les horaires spéciaux ci-dessus seront applicable à compter du 30/01/2023
Merci au club de CHANGIS de prévenir son adversaire pour la prochaine rencontre

GRETZ TOURNAN SC (514814)			
U14 (1) D1	15h00 16h00	Stade Laumondé à Gretz Armainvilliers	Accordé

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES

COUPE DE SEINE & MARNE U14

Tour 1 – Cadrage ¼ de Finale : Date limite de jeu le 17/12/2022

- Claye S. 1 (R3) – **Vaires 1** (R3) 2 - 4
- Dammarie FC 1 (R3) – **Champs 1** (R2) 1 - 6
- **Senart M. 2** (R3) – Torcy 2 (R3) 3 - 1
- **Bussy 1** (R3) – Montereau 1 (R3) 4 - 2
- 28/01/2023 : Fontainebleau 1 (R3) – Meaux 1 (R2)

Exempts : **Senart M.1** , **Torcy 1** et Melun FC 1 (R1)

Tour 2 – ¼ de Finale : Date limite de jeu le 04/03/2023

Equipes qualifiées : Vaires 1 (R3), **Champs 1** (R2), **Senart M. 2** (R3), **Bussy 1** (R3), Fontainebleau 1 (R3) ou Meaux 1 (R2), **Senart M.1** (R1), **Torcy 1** (R1) et **Melun FC 1** (R1)

Le tirage du prochain tour aura lieu prochainement

Tour 3 – ½ Finale : Date limite de jeu le 07/05/2023

MATCH REMIS SANS DATE

COUPE

Coupe Comité Seniors

-Boissise Pringy 2 – Nanteuil 2 ou Isles Villenoy 1 – **La Commission décide de programmer la rencontre avec date de jeu le 26/02/2023 (date limite)**

-Dammarie City 2 – Ent. Avon Hvs 3 – **La Commission décide de programmer la rencontre avec date de jeu le 26/02/2023 (date limite)**

Coupe Comité U18

-Chelles 2 – Bois le Roi 1 – **La Commission décide de programmer la rencontre avec date de jeu le 26/02/2023 (date limite)**

Coupe 77 U16

-St Pathus 1 – Meaux Academy CS 2 – **La Commission décide de programmer la rencontre avec date de jeu le 26/02/2023 (date limite)**

Coupe Comité U16

-Magny 1 – Champs 3 – date limite de jeu le vendredi 24/02/2023

Les 2 équipes ayant déjà une rencontre planifiée le 26/02/2023, la Commission décide de programmer la rencontre en date limite au 24/02/2023 (horaire à spécifier)

-Bussy 3 – Lagny 1 – accords des 2 clubs pour le 02/02/2023 à Lagny sur marne à 18h30

-Ferrieres 1 – Dammarie FC 1 – date limite de jeu vendredi 24/02/2023

Les 2 équipes ayant déjà une rencontre planifiée le 26/02/2023, la Commission décide de programmer la rencontre en date limite au 24/02/2023 (horaire à spécifier)

Week-end du 28 et 29 janvier 2023

Match 24584567 Alliance 77 1 - Bussy 2- Championnat Seniors D3D du 29/01/2023

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **ALLIANCE** pour disputer la rencontre sur les installations de BUSSY au lieu du Stade Municipal de EVRY GREGY SUR YERRE

Accord de **BUSSY**

La rencontre retour prévue le 12/02/2023 aura lieu sur les Installations de **ALLIANCE 77**

Match 2524231 Bussy 3 – Ferrières 1 Championnat U16 D3D du 29/01/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY ST GEORGES** pour disputer la rencontre à 14H30 au lieu de 13H00

En attente accord de **FERRIERES**

Match 25469039 Cesson VSD - Nanteuil COUPE 77 SENIORS du 29/01/2023

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre à 14H30 au lieu de 15H00

Accord de la Commission

Match 25469086 Sénart Moissy 3 – Val de France 1 COUPE COMITE U16 du 29/01/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SENART MOISSY** pour disputer la rencontre à 14H30 au lieu de 12H30

En attente accord de **VAL DE France**

Match 25468866 Melun FC 2 – Pontault UMS 1 COUPE 77 U14 du 28/01/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MELUN FC** pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15H30

Accord de la Commission

Match 25468904 Bussy 2 – Longueville 1 COUPE COMITE U14 du 28/01/2023

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre à 13H00 au lieu de 15H00

En attente accord du club de **LONGUEVILLE**

Week-end du 04 et 05 février 2023

Match 24617975 Vaux Rochette 11 – Nandy 11 Veterans D2 C du 05/02/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **NANDY** pour disputer la rencontre le 12/02/2023 au lieu du 05/02/2023

Demande refusée par le club de VAUX ROCHETTE

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **NANDY** pour disputer la rencontre le 19/02/2023 au lieu du 05/02/2023

En attente accord du club de **VAUX ROCHETTE**

Match 24585032 GoellyCompans 1 – Mitry 2 Seniors D2A du 05/02/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **GOELLY COMPANS** pour disputer la rencontre le 07/05/2023 au lieu du 05/02/2023

En attente accord de **MITRY**

Match 24609626 Bussy 2 – Gretz Tournan 1 Champ. D2B du 05/02/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

En attente accord de **GRETZ TOURNAN**

Match 24636561 Collégien 1 - Esbly 1 Championnat U16 D3C du 05/02/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COLLEGIEN** pour disputer la rencontre à 13H00 au lieu de 15H00

En attente accord de **ESBLY**

Match 25186638 Torcy 3- Quincy 1 2 Champ. U18 D2B du 05/02/2023

Demande de modification de date et d'installation via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre à 17H00 au lieu de 15H00 –Nouvelle installation **COMPLEXE SPORTIF DU FREMOY 2 A TORCY**

En attente accord du club de **QUINCY**

Match 24585032 Othis 1 – Chelles 2 Seniors D2A du 05/02/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **OTHIS** pour disputer la rencontre le 29/01/2023 au lieu du 05/02/2023

Demande refusée par le club de OTHIS

Week-end du 18 et 19 février 2023

Match 25284116 Mitry GoellyCompans2 –Meaux Academy 3 Champ. U16 D3B du 19/02/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MITRY MORY** pour disputer la rencontre sur les installations de Meaux Academy (Inversion)

Demande refusée par le club de MEAUX ACADEMY

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MITRY MORY** pour disputer la rencontre à 12H00 au lieu de 13H00 sur les installations de Meaux Academy **STADE ALBERTO CORAZZA 3 à MEAUX (Inversion)**

En attente accord de **MEAUX ACADEMY**

Match 25148322 Courtry Academie 1 – Le Pin Villevaudé 1 Champ. U18 D3A du 19/02/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 11H30 au lieu de 16H00

En attente accord de **LE PIN VILLEVAUDE**

Week-end du 11 et 12 mars 2023

Match 24584944 Bussy 1- Avon 1 Championnat Seniors D1 du 12/03/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre le 11/03/2023 à 17H00 au lieu du 12/03/2023 à 15H00

En attente accord de **AVON**

Match 24619320 Presles 5 – St Thibault FC 6 Championnat CDM D2B du 12/03/2023

Fermeture du stade B. LIZARAZU

La Commission, demande au club de PRESLES de contacter le club de GATINAIS VL pour trouver une nouvelle date de jeu,

Sans propositions et accords au plus tard le 02/02/2023, la rencontre sera reportée a une autre date par la Commission.

Match 25284471 Presles 1 – Gatinais VL 1 Championnat U16 D3F du 12/03/2023

Fermeture du stade B. LIZARAZU

La Commission, demande au club de PRESLES de contacter le club de GATINAIS VL pour trouver une nouvelle date de jeu,

Sans propositions et accords au plus tard le 02/02/2023, la rencontre sera reportée a une autre date par la Commission.

Match 25283925 Courtry Academie 1 – Villenoy 1 Championnat U16 D3A du 12/03/2023

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre sur les installations de **VILLENOY** au lieu du Stade P.Graaf de COURTRY

Accord de **VILLENOY**

La rencontre aller prévue le 26/02/2023 aura lieu sur les Installations de **COURTRY ACADEMIE**

Week-end du 18 et 19 mars 2023

Match 25254067 Courtry Academie 2 – Bois le Roi 2 Champ. SEN. D4C du 19/03/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 16h00 au lieu de 17h00

En attente accord de **BOIS LE ROI**

En attente avis de la Commission

Match 25283902 Mitry Goellycompans 3- Brie FC 1 Championnat U16 D3A du 19/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MITRY** pour disputer la rencontre le 09/04/2023 au lieu du 19/03/2023

En attente accord de **BRIE FC**

Week-end du 25 et 26 mars 2023

Match 25183383 Chelles 2- Quincy 2- Championnat U14 D4A du 25/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre le 01/04/2023 au lieu du 25/03/2023

En attente accord de **CHELLES**

Week-end du 01 et 02 avril 2023

Match 25253926 Courtry Academie 2 – Pays Bières 2 Champ. SEN. D4B du 02/04/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 07/05/2023 à 17h00 au lieu du 02/04/2023 à 15h00
En attente accord de **PAYS BIERES**
En attente avis de la Commission

Match 25283873 Courtry Academie 1 – Ent Plaine/Claye 3 Champ. U16 D3A du 02/04/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 11H30 au lieu de 14h00
Considérant que le terrain est occupé à 12h00 par une autre rencontre
Demande refusée par la Commission

Match 25254858 Courtry Academie 2 – Dammarie City 2 Champ. SEN. D4C du 02/04/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 16h00 au lieu de 17h00
Accord de **DAMMARIE CITY**
Demande annulée par le club de **COURTRY ACADEMIE**
Demande de modification d'horaire par courriel du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 17h30 au lieu de 17h00
En attente accord de **DAMMARIE CITY**

Match 24611734 Fontainebleau 2- Ponthierry 1- Championnat U14 D2B du 01/04/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTAINEBLEAU** pour disputer la rencontre le 08/04/2023 au lieu du 01/04/2023
En attente accord de **PONTHIERRY**

Week-end du 15 et 16 avril 2023

Match 25253949 Courtry Academie 2 – Mormant FC 2 Champ. SEN. D4B du 16/04/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 26/02/2023 à 14h00 au lieu du 16/04/2023 à 15h00
En attente accord de **MORMANT FC**
En attente avis de la Commission

Match 25254081 Courtry Academie 2 – CPSP 2 Champ. SEN. D4C du 16/04/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 26/02/2023 à 16h00 au lieu du 16/04/2023 à 17h00
En attente accord de **CPSP**
En attente avis de la Commission

Week-end du 27 et 28 mai 2023

Match 24585349 Boissise Pringy 1 – Ol. Loing 1 Champ. SEN. D2C du 28/05/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 18h00 au lieu de 15H00
En attente accord de **OL. LOING**

Match 24584684 Bray 1 - Moret-Veneux 2 Champ. SEN. D3E du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023
En attente accord de **FC BRAY**
Considérant que la date de report correspond au tour préliminaire de la Coupe de France 2023/2024.
Considérant que les équipes 1 Seniors AM des clubs évoluant en District sont susceptibles de participer à ce tour.

Demande refusée par la Commission

Match 24611662 Dammartin 1 – Courtry 1 Champ. U14 D2A du 27/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY** pour disputer la rencontre le 08/04/2023 au lieu du 27/05/2023

En attente accord de **DAMMARTIN**

Match 24636611 Courtry 1 – Breuilloise 1 Champ. U16 D3C du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY** pour disputer la rencontre le 08/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **BREUILLOISE**

Match 25253969 Courtry Academie 1 – Turc Montereau 1 Champ. SEN. D4B du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 09/04/2023 au lieu du 28/05/2023

Demande refusée par le club de TURC MONTEREAU

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

Considérant que la date de report correspond au tour préliminaire de la Coupe de France 2023/2024.

Considérant que les équipes 1 Seniors AM des clubs évoluant en District sont susceptibles de participer à ce tour.

Demande refusée par la Commission

Match 25254101 Courtry Academie 2 – Entente Avon HVS 3 Champ. SEN. D4C du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **ENTENTE AVON HVS**

Match 24618013 Dammarie FC 11 - Moret-Veneux 11 Champ. VET. D2C du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **DAMMARIE FC**

Match 24630118 Boissise Pringy 12 – Bois le Roi 12 Champ. VET. D4C du 28/05/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 09h30

En attente accord de **BOIS LE ROI**

Match 24609749 Fontainebleau 2 - Moret-Veneux 2 Champ. U16 D2C du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FONTAINEBLEAU**

Match 24611842 Nandy 1- Moret-Veneux 1 Championnat U14 D2C du 25/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 20/05/2023 au lieu du 27/05/2023

En attente accord de **NANDY**

Week-end du 03 et 04 juin 2023

Extrait RSG District 2021/2022

Titre III – Les Compétitions

« ... Article 10 – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut

exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations ... »

Match 24617152 Othis CO 11 – Le Pin Villevaude 11 Veterans D1 du 04/06/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **OTHIS** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 04/06/2023

En attente accord de **LE PIN VILLEVAUDE**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

Demande refusée par la Commission,

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de SENART MOISSY

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 07/12/2022,

« ... Match 25305113

Senart Moissy 12 – Bombon 11

Coupe 77 Vétérans du 23/10/2022

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

De plus, la Commission décide une suspension de terrain de deux (2) matchs (dont 1 avec sursis) pour le club de Sénart Moissy,

La Commission décide match perdu pour les deux équipes pour bagarre générale

Au surplus, la Commission rappelle au devoir de leur charge les deux clubs

... »

La Commission informe le club de SENART MOISSY que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

Senart Moissy 12 – Val d'Europe 11 Vétérans D1 du 22/01/2023

Considérant que le club de Senart Moissy indique que la rencontre aura lieu sur les installations de Melun

Considérant que le club de Senart Moissy indique que la rencontre aura lieu le 29/01/2023 et non le 22/01/2023

Après réception de l'accord de la municipalité de MELUN et de l'accord du club de VAL D'EUROPE

La rencontre Senart Moissy 12 – Val d'Europe 11 Vétérans D1 du 22/01/2023 aura donc lieu le 29/01/2023 au stade Paul Fischer à MELUN

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de Senart Moissy

« .40.7 En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne

(Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées... »

Club de MITRY GOELLYCOMPANS

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 14/12/2022,

« ... Match 25283961

Mitry Goellycompans 2 – A.S.R 1

U16 D3B du 09.10.2022

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

La Commission :

- **Décide une suspension de terrain de deux (2) matchs fermes à l'équipe U16 D3B de Mitry Goellycompans pour comportement grossier / injurieux et comportement intimidant / menaçant des spectateurs envers les joueurs et les dirigeants adverses pendant et après la rencontre en vertu des Articles 6 et 8 du Règlement Disciplinaire du District de Seine et Marne de Football, et transmet à la Commission d'Organisation des Compétitions pour application, ... »**

La Commission informe le club de MITRY GOELLYCOMPANS que cette sanction est applicable pour les rencontres suivantes :

Mitry Goellycompans 2 - St Thibault Fc 1 U16 D3B du 05/02/2023

Considérant que le club de Mitry Goellycompans indique que la rencontre aura lieu le 04/02/2023 à 18h00 sur les installations de St Thibault

Après réception de l'accord du club de ST THIBAULT

La rencontre Mitry Goellycompans 2 - St Thibault Fc 1 U16 D3B aura donc lieu le 04/02/2023 à 18h00 au stade Municipal à St Thibault des Vignes

Mitry Goellycompans 2 – CS Meaux Academy 3 U16 D3B du 19/02/2023

Le club de Mitry Goellycompans se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de Mitry Goellycompans

« .40.7 En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne

(Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées... »

Club de MITRY MORY

Suite à la décision de la Commission d'Appel Disciplinaire du 15/12/2022,

« ... Match 25283961

St Mard 1 - Mitry Mory 2
Coupe 77 Seniors du 20/11/2023

La Commission,
(.../...)

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

Par ces motifs, la commission,
(.../...)

-Compte-tenu du sursis d'un (1) match de suspension infligé à l'équipe Seniors 2 de Mitry Mory lors de la commission d'appel disciplinaire du jeudi 27 octobre 2022, la présente commission transforme la sanction en un (1) match ferme de suspension de terrain à l'équipe Seniors 2 de Mitry Mory ... »

La Commission informe le club de MITRY MORY que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

Mitry Mory 2 – Othis 1 Seniors D2A du 19/02/2023

Le club de Mitry Mory se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de Mitry Mory

« .40.7 En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne

(Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées... »

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

District

*Considérant que lors de sa réunion du 18/11/2022, le **Comité Directeur District de Seine et Marne de Football** a décidé d'éditer les relevés clubs le 02/12/2022 (**Solde Relevé N°46 du 02/12/2022**) avec une date d'échéance fixée au 16/12/2022 et d'appliquer l'article 3.5 du RSG du District pour les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière au 13/01/2023 vis-à-vis du District, une relance avait été effectuée le 06/01/2023 via Notifoot.*

Rappel R.S.G. Article 3.5 :

(.../...)

« ... Les décisions suivantes peuvent être prononcées en cas de non-règlement à la date butoir :

• La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Régional ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

La Commission d'Organisation compétente est chargée d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes des clubs concernés. ... »

Club de SAVIGNY FC (531090) :

Match 24584594 Savigny 2 – Alliance 77 1 Seniors D3D du 14/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **SAVIGNY 2** évoluant en **SENIORS D3D**

Match 24585278 Savigny 1 – CPSP 1 Seniors D2C du 15/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **SAVIGNY 1** évoluant en **SENIORS D2C**

Match 24617965 Vaux Rochette 11 – Ent.Savigny/Cesson 11 Vétérans D2C du 15/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **ENT.SAVIGNY/CESSON 11** évoluant en **VETERANS D2C**

Match 24618864 Ent.Savigny/Cesson 21 – Boissise Pringy 21 +45 ANS groupe G du 15/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **ENT.SAVIGNY/CESSON 21** évoluant en **+45 ANS groupe G**

Match 24584598 Combs 2 - Savigny 2 Seniors D3D du 22/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **SAVIGNY 2** évoluant en **SENIORS D3D**

Match 24585285 Savigny 1 – Moret-Veneux 1 Seniors D2C du 22/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **SAVIGNY 1** évoluant en **SENIORS D2C**

Match 24617971 Ent.Savigny/Cesson 11 – Nandy FC 11 Vétérans D2C du 22/01/2023

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **ENT.SAVIGNY/CESSON 11** évoluant en **VETERANS D2C**

Club de NOISIEL FOOT ACADEMY (560342) :

Match 25183620 Noisiel Foot Academy 1 – St Thibault 2 U14 D4C du 14/01/2023

Conformément aux dispositions de ci-dessus

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

*Fait application de la décision du Comité de Direction du 18/11/2023 et retire 1 point ferme au classement 2022/2023 à l'équipe de **NOISIEL FOOT ACADEMY 1** évoluant en **U14 D4C***



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du mardi 24 janvier 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

DEMANDE DE RAPPORTS :

FESTIVAL FOOT U13 du 07/01/2023 :

Club organisateur : LE MEE SPORTS FOOTBALL

Equipes présentes : Longueville 1 / Montereau 2 / Varennes 1

Lecture du commentaire inscrit sur la feuille de rencontre, lequel fait état de la participation de 14 joueurs pour l'équipe de Le Mée 1, participation des joueurs signalées avant les rencontres aux autres équipes sans soucis apparent.

Reprise de dossier

Rapports reçus :

- Mr PHOUMPHAKA Phouratsmay, éducateur du Mée
- Mr MAGNIER Mehdi, éducateur de Montereau
- Mr MATHON Ghislain, éducateur de Longueville

Rapport non reçu :

- L'éducateur de Varennes présent sur le plateau

Considérant que M. PHOUMPHAKA, éducateur de Le Mée, indique qu'un joueur a été ajouté par rapport à la composition initiale,

Considérant qu'il indique que les éducateurs de Longueville et Varennes étaient d'accord avec cela,

Considérant qu'il indique également que l'éducateur de Montereau n'a pas été informé de cet ajout car il est arrivé en retard,

Considérant que le club de Longueville indique que l'éducateur de Le Mée a demandé à jouer à 14 et que Longueville ne s'y est pas opposé,

Considérant que Longueville indique également que le club de Montereau n'a pas été mis au courant de la demande de Le Mée avant les rencontres,

Considérant que l'éducateur de Montereau indique que Le Mée a joué à 14 joueurs sans avoir été informé au préalable,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La Commission transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements.

RAPPEL :

Pour rappel, **la jonglerie est obligatoire** pour chaque équipe et **doit être effectuée avant les rencontres et sous forme miroir** :

- Lors d'un plateau à nombre pair d'équipes, chaque équipe se met avec une autre équipe de telle sorte qu'il y ait un contrôle du joueur jonglant par un joueur adverse
- Lors d'un plateau à nombre impair d'équipes, chaque équipe se met avec **1 ou 2** autres équipes de telle sorte qu'il y ait un contrôle du joueur jonglant par, au minimum, un joueur adverse

DEMANDE AUX CLUBS :

La Commission, faisant suite aux différents huitièmes de finale des Challenges joués les 10/12/22 et 7/01/23, demande à l'ensemble des clubs de fournir **la ou les listes des joueurs de son/ses équipe(s) Espoir pour le 27/01/2023**. Pour rappel ces listes sont obligatoires et sont incluses dans les différents règlements des Criteriums (Article 3) et des Challenges (Article 6). Ces dernières doivent être envoyées à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Jeudi 26 Janvier 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour.

La Commission présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des acteurs du Football Seine-et-Marnais.

Lors de cette commission restreinte, les points suivants ont été abordés

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Considérant la non-réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations, la Commission décide :

- L'application de l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€) pour les clubs recevant
- L'élimination des clubs recevant par application des articles 9 des challenges correspondants

Jour de Coupe U10/U11 du 07/01/23 :

Feuille de match non reçue malgré les différentes relances des 12/01/2023 et 19/01/2023,
Preuves de résultats non reçues malgré les différentes relances des 12/01/2023 et 19/01/2023,

La Commission,

Jugeant en première instance,

Considérant le non-envoi de la feuille de match par le club de VARRENNES, et ce malgré les différentes réclamations,

Considérant le non-envoi des preuves des résultats par les autres équipes,

En application de l'article 9 du Challenge,

Par ces motifs,

La Commission qualifie les équipes de USBPO 12 ET JOUY YVRON 2, avec application de l'amende prévue pour non-envoi des preuves de résultats.

Le club de VARENNES étant éliminé pour non envoi de la feuille avec application de l'amende prévue.

Article 9 des Challenges

*(« La feuille de match correspondante **doit être retournée au plus tard le mercredi suivant le match**, accompagnée de la fiche de l'épreuve technique de jonglerie, uniquement par mail et sous*

un envoi unique (sous peine de disqualification) à l'adresse suivante :

secretariat@seineetmarne.ff.fr

Les centres d'accueil sont invités à conserver le format papier en leur possession (pas d'envoi au District 77), lequel pourra leur être demandé par les Commissions compétentes et/ou les CTD-DAP.

Sans retour des documents suite à demande, l'équipe du centre d'accueil sera pénalisée d'une amende financière et éliminée de l'épreuve.

Sans retour d'une preuve des résultats de la part des autres équipes (photos de la feuille de rencontre et de jonglerie), celles-ci seront pénalisées d'une amende financière (cf : Annexe Financière du District 77) et pourront être éliminées. »)

REPRISE DE DOSSIER

JOUR DE COUPE U10/U11 du 10/12/22

A FERRIERES

Lecture de la feuille de rencontre reçue le Lundi 16/01/2023

Absence avisée des équipes de Claye-Souilly 13 et Bucéenne

Absence non avisée de l'équipe de Thorigny 12

La Commission,

Considérant que seule l'équipe de Ferrières 11 était présente sur le plateau,

Considérant les explications fournies, le District ayant été informé,

Devant le caractère exceptionnel du non-déplacement des 3 équipes prévues,

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Dit, qualification de Ferrières 11

INFORMATIONS GENERALES :

Le prochain tour des différents challenges concernant le Foot Animation aura lieu le samedi 11 Février 2023. A ce titre voici les détails des qualifications par Poule :

Challenge 77 U10 :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule
 - Poules de 3 équipes : 2 qualifiés par poule

Challenge U11 IDF :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule

Challenge 77 U12 :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule
 - Poules de 3 équipes : 2 qualifiés par poule

Festival Foot U13 :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule
 - Poules de 5 équipes : 2 qualifiés sur la poule

Jour de coupe U10/U11 :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 1 qualifié par poule
 - Poules de 3 équipes : 1 qualifié sur la poule

Jour de coupe U12/U13 :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 1 qualifié par poule
 - Poules de 3 équipes : 1 qualifié sur la poule

Challenge U11F IDF :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 5 équipes : 4 qualifiés par poule
 - Poules de 3 équipes : 2 qualifiés par poule

Challenge U13F IDF :

- Quart de finales du 11/02/23 :
 - Poules de 4 équipes : 2 qualifiés par poule

En cas de fermeture de terrain le samedi 11 février 2023 sur le site de réception, le tour de challenge devra se jouer sur le terrain d'une des autres équipes de la poule.

Pour rappel, **la jonglerie est obligatoire** pour chaque équipe et **doit être effectuée avant les rencontres et sous forme miroir** :

- Lors d'un plateau à nombre pair d'équipes, chaque équipe se met avec une autre équipe de telle sorte qu'il y ait un contrôle du joueur jonglant par un joueur adverse

- Lors d'un plateau à nombre impair d'équipes, chaque équipe se met avec **1 ou 2** autres équipes de telle sorte qu'il y ait un contrôle du joueur jonglant par, au minimum, un joueur adverse

- **DEMANDE DE RAPPORTS :**

CRITERIUM U9 EXCELLENCE poule B du 10/12/2022 :

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions

Rencontre n° : 25387670

Rencontre: AMICALE MONTEREAU ASA 21 – SENART MOISSY 21

Lecture du commentaire inscrit sur la feuille de rencontre, lequel fait état du retard du club de Sénart-Moissy de 1h malgré les informations transmises par la messagerie officielle, ainsi que de la non-utilisation de la FMI par le club de Sénart-Moissy. Inscription en observations du déroulé de la rencontre non souhaitée par le club recevant, mais effectué, car un autre plateau officiel avait lieu au moment de l'arrivée du club de Sénart-Moissy

La Commission regrette l'absence de rapports demandés à:

- Mr MONTCHO Béranger, éducateur de Sénart-Moissy
- Mr MALBROUQUE Mikael, éducateur de l'ASA Montereau

La Commission rappelle aux devoirs de sa charge l'éducateur de Sénart-Moissy, Mr MONTCHO Béranger.

CRITERIUM U9 EXCELLENCE poule BB du 10/12/2022 :

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions

Rencontre n° : 25387693

Rencontre : AMICALE MONTEREAU ASA 22 – SENART MOISSY 22

Lecture du commentaire inscrit sur la feuille de rencontre, lequel fait état du retard du club de Sénart-Moissy de 1h malgré les informations transmises par la messagerie officielle, ainsi que de la non-utilisation de la FMI par le club de Sénart-Moissy. Inscription en observations du déroulé de la rencontre non souhaitée par le club recevant, mais effectué, car un autre plateau officiel avait lieu au moment de l'arrivée du club de Sénart-Moissy

La Commission regrette l'absence de rapports demandés à:

- Mr NKUENYI SADI Aaron, éducateur de Sénart-Moissy
- Mr DIARRA Ilyas, éducateur de l'ASA Montereau

La Commission rappelle aux devoirs de sa charge l'éducateur de Sénart-Moissy, Mr NKUENYI SADI Aaron.

DEMANDE AUX CLUBS :

La Commission, faisant suite aux différents huitièmes de finale des Challenges joués les 10/12/22 et 7/01/23, demande, pour la seconde fois, à l'ensemble des clubs de fournir **la ou les listes des joueurs de son/ses équipe(s) Espoir pour le 02/02/2023**. Pour rappel ces listes sont obligatoires et sont incluses dans les différents règlements des Criteriums (Article 3) et des Challenges (Article 6). Ces dernières doivent être envoyées à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.ffh.fr



Commission Départementale des Délégués

PROCÈS VERBAL du mardi 17 janvier 2023

Présidence : Jean-Marc DENIS

Secrétaire de séance : Daniel CARDOUX

Présents : Mme Corinne NIEGARDOWSKI, Ms. Robert JOYEZ, Mickael MAETZ, Eric OUCHENE, Freddy BISMUTH, Franck LECOURT, Patrick STEFFEN, Dominique GODEFROY (CD)

Assiste : Jean-Pierre FORGARD (délégué LPIFF)

1/ Ouverture de la réunion par Jean-Marc DENIS (Président)

- Le Président présente ses vœux pour cette nouvelle année à l'ensemble de la commission ainsi qu'à leur famille
- Le Président remercie Freddy BISMUTH et Robert JOYEZ qui ont rejoint la commission
- Suite au départ pour raison professionnelle de Corinne NIEGARDOWSKI, le Président la remercie pour les services rendus au football Seine et Marnais et lui souhaite de bonne continuation ainsi qu'à son mari, Vice-Président de la CDA
- Le Président présente le contenu de la réunion

2/ Bilan sur la première partie de saison

- Un manque d'effectif a impacté le bon fonctionnement des désignations mais avec des délégués de Ligue toutes les désignations ont été honorés. Le Président les en remercie
- 7 nouveaux délégués ont été nommés depuis le début de saison
- A ce jour, le District compte 27 délégués départementaux et 12 délégués de Ligue

3/ Intervention de Patrick STEFFEN

- Fait un point sur les désignations
- Indisponibilités de dernières minutes et de mobilités sont constatées pour certains
- L'arrivée de 7 délégués améliore les conditions de désignations

4/ Tour de table

- Questions diverses

7/ Information

- Le Président informe qu'une réunion de mi-saison des délégués aura lieu prochainement. Date et lieu à définir

- Le Président informe qu'un projet de Charte est à l'étude avec la CDA et qu'elle sera soumise par la suite au Comité Directeur pour approbation

La Président et toute la commission souhaite leurs meilleurs vœux au Comité Directeur et à tous les membres du football Seine-et-Marnais

Agenda Technique

FORMATIONS de FEVRIER, MARS et AVRIL 2023 OUVERTES

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
U9 – Module 7-8 ans	20-21/02/2023	PROVINS	COMPLET	
U11 – Module 7-8 ans Réservé aux MINEURS	20-21/02/2023	MONTRY	COMPLET	
U9 – Module 7-8 ans	23-24/02/2023	MONTRY	COMPLET	
U11- Module 9-10 ans	23-24/02/2023	MOISSY CRAMAYEL	COMPLET	
U9 – Module 7-8 ans Réservé aux FEMININES	27-28/02/2023	OZOIR	0	22
U11- Module 9-10 ans	27-28/02/2023	MONTRY	COMPLET	
CERTIFICATION 1	25/02/2023	AVON	COMPLETES	
CERTIFICATION 2	25/02/2023	AVON		
CERTIFICATION 3	25/02/2023	AVON		
Animatrice Fédérale de Football	25/02/2023	MONTRY	0	22
U17-U19 – Module 15-18 ans	27-28/02/2023	LE MEE SUR SEINE	COMPLET	
FUTSAL BASE -Module découverte	25-26/02/2023	DAMMARIE LES LYS	6	16
U11 – Module 7-8 ans Réservé aux FEMININES	01-02/03/2023	MONTRY	0	22
U13 – Module 11-12 ans	2-3/03/2023	MONTRY	COMPLET	
U17-U19 – Module 15-18 ans	13-14/03/2023	MONTRY	18	4
SEN – Module SENIORS	20-21/03/2023	LE MEE S/SEINE	2	20
GARDIEN DE BUT – Module découverte	6-7/04/2023	MONTEREAU	1	21
U15 – Module 13-14 ans	17-18/04/2023	MONTRY	COMPLET	
U13 – Module 11-12 ans	24-25/04/2023	MONTRY	9	13
U13 – Module 11-12 ans	26-27/04/2023	MONTEREAU	2	20

Agenda Technique

U11 – Module 7-8 ans	26-27/04/2023	MONTRY	18	4
U6-U7 – Module 5-6 ans	27-28/04/2023	MONTEREAU	7	15
CERTIFICATION 1	29/04/2023	MONTRY	8	0
CERTIFICATION 2	29/04/2023	MONTRY	5	3
CERTIFICATION 3	29/04/2023	MONTRY	3	5

**Les formations de MAI et JUIN seront
ouvertes en Mars**

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D1 / Phase 1		
Poule 0		
1		
24584848 50291.1 532139 Lognes 1	- 500589 Pontault Ums 1	08/01/2023 29/01/2023 RP
24584876 50319.1 520102 Cesson Vsd Es 2	- 500365 Montereau 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584877 50320.1 500589 Pontault Ums 1	- 541434 St Thibault Fc 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584878 50321.1 553497 Avon Us 1	- 544034 Bussy 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584880 50323.1 549941 Val De France 1	- 551942 Ozoir 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584885 50328.1 532139 Lognes 1	- 544034 Bussy 1	15/01/2023 26/02/2023 RP
Seniors D2 / Phase 1		
Poule A		
2		
24584982 50359.1 500559 Quincy 1	- 500794 Trilport Usf 1	08/01/2023 05/03/2023 RP
24584998 50375.1 512073 Champs 1	- 524135 Villeparisis 2	04/12/2022 29/01/2023 RP
24585007 50384.1 581268 Goellycompans Fc 1	- 527744 Le Pin Villevaude 1	11/12/2022 05/03/2023 RP
24585008 50385.1 548939 Mitry Mory 2	- 528460 Othis C.O. 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585009 50386.1 512073 Champs 1	- 527744 Le Pin Villevaude 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585010 50387.1 581268 Goellycompans Fc 1	- 581166 Brie Fc 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585012 50389.1 500264 Chelles 2	- 547521 Magny 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585013 50390.1 524135 Villeparisis 2	- 500559 Quincy 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585015 50392.1 500559 Quincy 1	- 547521 Magny 1	15/01/2023 26/02/2023 RP
24585017 50394.1 500364 Fontainebleau Rc 2	- 581166 Brie Fc 1	15/01/2023 05/03/2023 RP
Seniors D2 / Phase 1		
Poule B		
3		
24585140 50451.1 507435 Mormant F.C. 1	- 500832 Senart Moissy 3	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585141 50452.1 563707 Val D'Europe 2	- 515348 Roissy Us 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585142 50453.1 515916 Nanteuil 1	- 509296 Vaires 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585143 50454.1 514814 Gretz Tournan 2	- 549941 Val De France 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
Seniors D2 / Phase 1		
Poule C		
4		
24585242 50487.1 542798 Olympique Du Loing 1	- 560975 C.P.S.P 1	08/01/2023 29/01/2023 RP
24585245 50490.1 553720 Pays Bieres 1	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 1	08/01/2023 05/03/2023 RP
24585251 50496.1 553139 Lieusaint Foot As 1	- 542557 Melun Fc 3	13/11/2022 26/02/2023 RJ
24585266 50511.1 560975 C.P.S.P 1	- 553139 Lieusaint Foot As 1	11/12/2022 05/03/2023 RP
24585272 50517.1 560975 C.P.S.P 1	- 550643 Boissise Pringy Us 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585273 50518.1 541442 Bagneaux Nem. E. 1	- 542798 Olympique Du Loing 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585274 50519.1 542557 Melun Fc 3	- 553720 Pays Bieres 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585275 50520.1 525644 Lesigny U.S.C. 1	- 500615 Briard S.C. 1	18/12/2022 19/02/2023 RS
24585277 50522.1 531090 Savigny Fc 1	- 518014 Combs C.A. 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24585283 50528.1 542798 Olympique Du Loing 1	- 550643 Boissise Pringy Us 1	15/01/2023 05/03/2023 RP
24585284 50529.1 560975 C.P.S.P 1	- 518014 Combs C.A. 1	22/01/2023 26/02/2023 RP
24585288 50533.1 553720 Pays Bieres 1	- 542798 Olympique Du Loing 1	22/01/2023 26/02/2023 RP
24585289 50534.1 550643 Boissise Pringy Us 1	- 541442 Bagneaux Nem. E. 1	22/01/2023 30/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1		
Poule A		
5		
24584296 50009.1 524631 Ent.Plaine/Claye 3	- 860642 F.C.C.N 1	08/01/2023 29/01/2023 RP
24584318 50031.1 530521 St Mard 1	- 500693 Dammartin Cs 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584319 50032.1 528460 Othis C.O. 2	- 581268 Goellycompans/Mitry 3	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584320 50033.1 527744 Le Pin Villevaude 2	- 524631 Ent.Plaine/Claye 3	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584321 50034.1 533682 Ent.Plessis/Crouy 1	- 554255 Thorigny 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584322 50035.1 860642 F.C.C.N 1	- 524135 Villeparisis 3	18/12/2022 19/02/2023 RP

Match			Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D3 / Phase 1		Poule B	6	
24584396	50064.1	549357 Coulommiers 1	- 515916 Nanteuil 2	27/11/2022 05/03/2023 RJ
24584397	50065.1	590147 Brie Nord Es 1	- 518219 Changis 1	19/02/2023 05/03/2023 RP
24584407	50075.1	512073 Champs 2	- 515916 Nanteuil 2	11/12/2022 09/04/2023 RP
24584408	50076.1	547013 Pays Crecois 2	- 512073 Champs 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584409	50077.1	523412 Moussy Neuf 1	- 515916 Nanteuil 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584410	50078.1	590147 Brie Nord Es 1	- 500794 Trilport Usf 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584412	50080.1	549357 Coulommiers 1	- 511879 Villenoy 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584419	50087.1	590147 Brie Nord Es 1	- 549357 Coulommiers 1	22/01/2023 26/02/2023 RP
24584420	50088.1	511879 Villenoy 1	- 515916 Nanteuil 2	22/01/2023 02/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1		Poule C	7	
24584477	50100.1	551942 Ozoir 3	- 531341 Emerainville 1	08/01/2023 05/03/2023 RP
24584491	50114.1	581816 Fc Cosmo 1	- 580983 Champs F.C. 1	04/12/2022 29/01/2023 RP
24584498	50121.1	500559 Quincy 2	- 580983 Champs F.C. 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584499	50122.1	581726 Brie Est Fc 1	- 500466 Ferrieres 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584500	50123.1	541434 St Thibault Fc 2	- 514814 Gretz Tournan 3	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584501	50124.1	531341 Emerainville 1	- 581816 Fc Cosmo 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584502	50125.1	532343 Pontault Port 2	- 551942 Ozoir 3	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584507	50130.1	581726 Brie Est Fc 1	- 580983 Champs F.C. 1	15/01/2023 05/03/2023 RP
24584510	50133.1	551942 Ozoir 3	- 500466 Ferrieres 1	22/01/2023 26/02/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1		Poule D	8	
24584567	50145.1	544034 Bussy 2	- 550255 Alliance 77 1	08/01/2023 29/01/2023 RP
24584585	50163.1	525644 Lesigny U.S.C. 2	- 531090 Savigny Fc 2	11/12/2022 05/03/2023 RP
24584588	50166.1	518014 Combs C.A. 2	- 500589 Pontault Ums 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584589	50167.1	581166 Brie Fc 2	- 500773 Fontenay Tresigny 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584590	50168.1	515348 Roissy Us 2	- 525644 Lesigny U.S.C. 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584591	50169.1	544034 Bussy 2	- 531090 Savigny Fc 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584592	50170.1	544934 Jouy Yvron Es 1	- 550255 Alliance 77 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584600	50178.1	550255 Alliance 77 1	- 500773 Fontenay Tresigny 1	22/01/2023 05/03/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1		Poule E	9	
24584655	50188.1	541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	- 500365 Montereau 2	08/01/2023 29/01/2023 RS
24584673	50206.1	590521 Fc Varennes 1	- 500728 Fc Bray 1	11/12/2022 26/02/2023 RP
24584679	50212.1	500365 Montereau 2	- 546364 Vaux Rochette 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584680	50213.1	542798 Olympique Du Loing 2	- 550039 Dammarie Les Lys Fc 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584681	50214.1	524239 Bois Le Roi F.C. 1	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584682	50215.1	547521 Magny 2	- 500728 Fc Bray 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584684	50217.1	541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	- 500728 Fc Bray 1	15/01/2023 05/03/2023 RP
24584688	50221.1	590521 Fc Varennes 1	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	22/01/2023 09/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1		Poule F	10	
24584744	50232.1	541442 Bagneaux Nem. E. 2	- 500677 Chatelet En Brie Us 1	08/01/2023 05/03/2023 RP
24584755	50243.1	541442 Bagneaux Nem. E. 2	- 527727 Servon Fc 2	27/11/2022 29/01/2023 RP
24584768	50256.1	500483 Ponthierry Us 1	- 541442 Bagneaux Nem. E. 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584769	50257.1	550643 Boissise Pringy Us 2	- 553497 Avon Hericy 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584770	50258.1	500677 Chatelet En Brie Us 1	- 500718 Nangis Es 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584771	50259.1	560605 Dammarie City 1	- 500615 Briard S.C. 2	18/12/2022 19/02/2023 RP
24584777	50265.1	550643 Boissise Pringy Us 2	- 541442 Bagneaux Nem. E. 2	15/01/2023 09/04/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D4 / Phase 1			Poule A	642	
25253732	54668.1	500813 Etrepilly 1	- 542234 Courtry 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
25253753	54689.1	500813 Etrepilly 1	- 500466 Ferrieres 2	04/12/2022	29/01/2023 RP
25253760	54696.1	554270 Isles Les Villenoy 1	- 508334 Esbly Efe Sport 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253762	54698.1	500466 Ferrieres 2	- 533682 Ent.Plessis/Crouy 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253763	54699.1	535987 Collegien 1	- 500813 Etrepilly 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253764	54700.1	581816 Fc Cosmo 2	- 549357 Coulommiers 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
Seniors D4 / Phase 1			Poule B	643	
25253858	54728.1	564041 Fc Guignes 1	- 564273 Fc Villiers St G 1	09/10/2022	29/01/2023 RP
25253864	54734.1	581678 Marles Ac 1	- 530281 Verneuil Etang Usm 1	08/01/2023	29/01/2023 RP
25253882	54752.1	530281 Verneuil Etang Usm 1	- 564041 Fc Guignes 1	19/02/2023	05/03/2023 RP
25253887	54757.1	564041 Fc Guignes 1	- 553720 Pays Bieres 2	11/12/2022	09/04/2023 RP
25253892	54762.1	547000 Pommeuse Fare. 1	- 861153 Cs Courtry Academie 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253893	54763.1	564279 Turc Montereau Fc 1	- 530281 Verneuil Etang Usm 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253895	54765.1	553720 Pays Bieres 2	- 581678 Marles Ac 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253896	54766.1	545456 Presles Val Yerres 1	- 527727 Servon Fc 3	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253897	54767.1	564041 Fc Guignes 1	- 507435 Mormant F.C. 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
25253902	54772.1	530281 Verneuil Etang Usm 1	- 564273 Fc Villiers St G 1	15/01/2023	09/04/2023 RP
25253904	54774.1	547000 Pommeuse Fare. 1	- 507435 Mormant F.C. 2	22/01/2023	05/03/2023 RP
25253907	54777.1	564273 Fc Villiers St G 1	- 553720 Pays Bieres 2	22/01/2023	05/03/2023 RP
Seniors D4 / Phase 1			Poule C	644	
25253998	54802.1	560975 C.P.S.P 2	- 560605 Dammarie City 2	16/10/2022	09/04/2023 RP
25254019	54823.1	551819 Gatinais Val Loing 1	- 560605 Dammarie City 2	11/12/2022	05/03/2023 RP
25254021	54825.1	553498 Reunionnais Senart 1	- 542234 Courtry 2	11/12/2022	05/03/2023 RP
25254024	54828.1	547565 Champenois Mam. Ver. 1	- 861153 Cs Courtry Academie 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
25254025	54829.1	542234 Courtry 2	- 553497 Entente Avon Hvs 3	18/12/2022	09/04/2023 RP
25254028	54832.1	553498 Reunionnais Senart 1	- 540372 Nandy F.C. 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
25254029	54833.1	551819 Gatinais Val Loing 1	- 560975 C.P.S.P 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
25254031	54835.1	560975 C.P.S.P 2	- 540372 Nandy F.C. 1	15/01/2023	30/04/2023 RP
25254036	54840.1	547565 Champenois Mam. Ver. 1	- 560975 C.P.S.P 2	22/01/2023	26/02/2023 RP
25254040	54844.1	524239 Bois Le Roi F.C. 2	- 553497 Entente Avon Hvs 3	22/01/2023	05/03/2023 RP
25254041	54845.1	861153 Cs Courtry Academie 2	- 542234 Courtry 2	22/01/2023	26/02/2023 RP
25254053	54791.2	540372 Nandy F.C. 1	- 560605 Dammarie City 2	22/01/2023	04/06/2023 RP
C.D.M. D1 / Phase 1			Poule 0	621	
24616904	51287.1	528468 Breuilloise 5	- 530521 St Mard 5	18/12/2022	05/03/2023 RP
24616912	51295.1	528468 Breuilloise 5	- 535961 Bombon As 5	09/10/2022	29/01/2023 RP
24616915	51298.1	530521 St Mard 5	- 540372 Nandy F.C. 6	08/01/2023	26/02/2023 RP
24616919	51302.1	535961 Bombon As 5	- 525637 Port. Fontainebleau 5	08/01/2023	05/03/2023 RP
24616931	51314.1	528468 Breuilloise 5	- 527727 Servon Fc 6	27/11/2022	19/02/2023 RP
24616939	51322.1	525637 Port. Fontainebleau 5	- 500615 Briard S.C. 5	11/12/2022	19/02/2023 RP
24616942	51325.1	530521 St Mard 5	- 527727 Servon Fc 6	11/12/2022	29/01/2023 RP
24616946	51329.1	500615 Briard S.C. 5	- 528468 Breuilloise 5	15/01/2023	26/02/2023 RP
24616951	51334.1	528468 Breuilloise 5	- 525637 Port. Fontainebleau 5	22/01/2023	09/04/2023 RP
24616952	51335.1	535961 Bombon As 5	- 527727 Servon Fc 6	22/01/2023	09/04/2023 RP
24616953	51336.1	540372 Nandy F.C. 6	- 500615 Briard S.C. 5	22/01/2023	05/03/2023 RP

Match			Ancienne date	Nouvelle date
C.D.M. D2 / Phase 1			Poule A	
			622	
24619108	51997.1	530262 Buceenne 5	- 560600 A.S.R 5	18/12/2022 19/02/2023 RP
24619109	51998.1	554255 Thorigny Fc 6	- 519793 Annet 5	18/12/2022 29/01/2023 RP
24619127	52016.1	530262 Buceenne 5	- 551896 Mitry Ourcq Portg 5	08/01/2023 05/03/2023 RP
24619128	52017.1	527744 Le Pin Villevaude 5	- 560611 F.C Congissois 5	08/01/2023 05/03/2023 RP
24619142	52031.1	560611 F.C Congissois 5	- 530262 Buceenne 5	27/11/2022 29/01/2023 RP
24619146	52035.1	560600 A.S.R 5	- 515916 Nanteuil 5	04/12/2022 29/01/2023 RP
24619152	52041.1	560611 F.C Congissois 5	- 551896 Mitry Ourcq Portg 5	11/12/2022 19/02/2023 RP
24619154	52043.1	519793 Annet 5	- 528460 Othis C.O. 5	11/12/2022 19/02/2023 RP
24619156	52045.1	560600 A.S.R 5	- 549461 Lagny Messagers 5	15/01/2023 09/04/2023 RP
24619158	52047.1	530262 Buceenne 5	- 527744 Le Pin Villevaude 5	15/01/2023 26/02/2023 RP
C.D.M. D2 / Phase 1			Poule B	
			640	
24619239	52062.1	580480 Brie Des Morin 5	- 520809 Maisoncelles 5	18/12/2022 19/02/2023 RP
24619241	52064.1	531341 Emerainville 5	- 547521 Magny 5	18/12/2022 29/01/2023 RP
24619243	52066.1	541434 St Thibault Fc 6	- 514632 Mouroux 5	18/12/2022 19/02/2023 RP
24619274	52097.1	520809 Maisoncelles 5	- 545456 Presles En Brie Rc 5	27/11/2022 29/01/2023 RP
24619277	52100.1	514952 Ent. Csov / Verneuil 5	- 531341 Emerainville 5	04/12/2022 19/02/2023 RP
24619281	52104.1	580480 Brie Des Morin 5	- 514814 Gretz Tournan 5	11/12/2022 05/03/2023 RP
24619284	52107.1	520809 Maisoncelles 5	- 514952 Ent. Csov / Verneuil 5	11/12/2022 05/03/2023 RP
24619287	52110.1	531341 Emerainville 5	- 580480 Brie Des Morin 5	15/01/2023 09/04/2023 RP
24619291	52114.1	514952 Ent. Csov / Verneuil 5	- 547521 Magny 5	15/01/2023 26/02/2023 RP
24619294	52117.1	520809 Maisoncelles 5	- 531341 Emerainville 5	22/01/2023 07/05/2023 RP
C.D.M. D2 / Phase 1			Poule C	
			641	
24619372	52129.1	550643 Boissise Pringy Us 5	- 582619 N.U.S.O. Foot 5	18/12/2022 29/01/2023 RP
24619374	52131.1	564193 Chapelle R.-Ecrennes 5	- 544174 Reau SI 5	18/12/2022 29/01/2023 RP
24619376	52133.1	529195 Coubert Fc 5	- 539708 Marolles As 5	18/12/2022 05/03/2023 RP
24619392	52149.1	539708 Marolles As 5	- 660961 Snie Fc 5	08/01/2023 26/02/2023 RP
24619394	52151.1	544174 Reau SI 5	- 500483 Ponthierry Us 5	08/01/2023 05/03/2023 RP
24619409	52166.1	529195 Coubert Fc 5	- 500483 Ponthierry Us 5	04/12/2022 19/02/2023 RP
24619415	52172.1	539708 Marolles As 5	- 582619 N.U.S.O. Foot 5	11/12/2022 19/02/2023 RP
24619421	52178.1	533532 Crisenoy Us 5	- 660961 Snie Fc 5	15/01/2023 19/02/2023 RP
24619422	52179.1	550643 Boissise Pringy Us 5	- 539708 Marolles As 5	15/01/2023 09/04/2023 RP
24619424	52181.1	564193 Chapelle R.-Ecrennes 5	- 530268 Foret Es La 5	15/01/2023 19/02/2023 RP
24619429	52186.1	539708 Marolles As 5	- 564193 Chapelle R.-Ecrennes 5	22/01/2023 30/04/2023 RP
Vétérans D1 / Phase 1			Poule 0	
			623	
24617047	51364.1	581726 Brie Est Fc 11	- 524239 Bois Le Roi F.C. 11	08/01/2023 05/03/2023 RP
24617051	51368.1	553720 Pays Bieres 11	- 563707 Val D'Europe 11	08/01/2023 05/03/2023 RP
24617065	51382.1	553720 Pays Bieres 11	- 527744 Le Pin Villevaude 11	04/12/2022 29/01/2023 RP
24617074	51391.1	581726 Brie Est Fc 11	- 553139 Lieusaint Foot As 11	11/12/2022 29/01/2023 RP
24617084	51401.1	553720 Pays Bieres 11	- 553139 Lieusaint Foot As 11	22/01/2023 26/02/2023 RP
24617086	51403.1	527744 Le Pin Villevaude 11	- 528460 Othis C.O. 11	22/01/2023 19/02/2023 RP
24617087	51404.1	581726 Brie Est Fc 11	- 549941 Val De France 11	22/01/2023 19/02/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans D2 / Phase 1			Poule A	624	
24617769	51425.1	581268 Goellycompans/Mitry 11	- 500693 Dammartin Cs 12	27/11/2022	19/02/2023 RP
24617772	51428.1	554255 Thorigny 11	- 519793 Annet 11	27/11/2022	05/03/2023 RP
24617775	51431.1	581816 Fc Cosmo 11	- 500693 Dammartin Cs 12	04/12/2022	05/03/2023 RP
24617778	51434.1	519793 Annet 11	- 508334 Esbly 11	04/12/2022	19/02/2023 RP
24617779	51435.1	581268 Goellycompans/Mitry 11	- 581816 Fc Cosmo 11	11/12/2022	29/01/2023 RP
24617787	51443.1	519793 Annet 11	- 500693 Dammartin Cs 12	15/01/2023	26/02/2023 RP
Vétérans D2 / Phase 1			Poule B	625	
24617850	51461.1	529821 Croissy 11	- 525644 Lesigny U.S.C. 11	08/01/2023	05/03/2023 RP
24617865	51476.1	547013 Pays Crecois 11	- 533347 Ent. Chevry Presles 11	04/12/2022	19/02/2023 RP
24617872	51483.1	525644 Lesigny U.S.C. 11	- 500589 Pontault Ums 11	11/12/2022	29/01/2023 RP
24617875	51486.1	551942 Ozoir 12	- 547013 Pays Crecois 11	15/01/2023	26/02/2023 RP
Vétérans D2 / Phase 1			Poule C	626	
24617942	51508.1	563706 Longueville Sclnsb 11	- 535961 Bombon 11	08/01/2023	05/03/2023 RP
24617950	51516.1	550643 Boissise Pringy Us 11	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 11	27/11/2022	19/02/2023 RP
24617954	51520.1	550643 Boissise Pringy Us 11	- 551819 Gatinais Val Loing 11	04/12/2022	05/03/2023 RP
24617964	51530.1	535961 Bombon 11	- 551819 Gatinais Val Loing 11	15/01/2023	19/02/2023 RP
24617966	51532.1	550643 Boissise Pringy Us 11	- 541442 Bagneaux Nemours E 11	15/01/2023	26/02/2023 RP
Vétérans D3 / Phase 1			Poule A	627	
24618029	51550.1	527984 St Pathus 11	- 547521 Magny 11	08/01/2023	29/01/2023 RP
Vétérans D3 / Phase 1			Poule B	628	
24618123	51599.1	500773 Fontenay Tresigny 12	- 541434 St Thibault Fc 11	08/01/2023	05/03/2023 RP
24618140	51616.1	564037 Val De L'Yerres 11	- 541434 St Thibault Fc 11	11/12/2022	19/02/2023 RP
24618144	51620.1	564037 Val De L'Yerres 11	- 507435 Mormant F.C. 11	15/01/2023	05/03/2023 RP
24618151	51627.1	500773 Fontenay Tresigny 12	- 540372 Nandy F.C. 12	22/01/2023	19/02/2023 RP
Vétérans D3 / Phase 1			Poule C	629	
24618220	51651.1	532128 St Germain Laval Es 11	- 550039 Dammarie Les Lys Fc 12	27/11/2022	19/02/2023 RP
24618224	51655.1	532128 St Germain Laval Es 11	- 546358 Everly 11	04/12/2022	05/03/2023 RP
24618227	51658.1	540835 Arc En Ciel Us 11	- 525582 Le Mee Sports 11	04/12/2022	19/02/2023 RP
24618230	51661.1	544717 Provins Mjc 11	- 532128 St Germain Laval Es 11	11/12/2022	29/01/2023 RP
24618232	51663.1	500718 Nangis Es 11	- 550039 Dammarie Les Lys Fc 12	11/12/2022	05/03/2023 RP
24618234	51665.1	544717 Provins Mjc 11	- 546358 Everly 11	15/01/2023	19/02/2023 RP
24618235	51666.1	540835 Arc En Ciel Us 11	- 500483 Ponthierry Us 11	15/01/2023	05/03/2023 RP
24618236	51667.1	532128 St Germain Laval Es 11	- 500718 Nangis Es 11	15/01/2023	26/02/2023 RP
24618239	51670.1	546358 Everly 11	- 540835 Arc En Ciel Us 11	22/01/2023	26/02/2023 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans D4 / Phase 1	Poule A	630
25163608 54264.1 580480 Brie Des Morin 11	- 514632 Mouroux 11	08/01/2023 26/02/2023 RP
25163616 54272.1 500831 Meaux Cs 11	- 514814 Gretz Tournan 12	27/11/2022 29/01/2023 RP
25163621 54277.1 500813 Etrepilly 11	- 500831 Meaux Cs 11	04/12/2022 19/02/2023 RP
25163626 54282.1 500831 Meaux Cs 11	- 524330 Jouarre 11	11/12/2022 05/03/2023 RP
25163629 54285.1 519793 Annet 12	- 514632 Mouroux 11	11/12/2022 29/01/2023 RP
25163630 54286.1 511879 Villenoy 12	- 590147 Brie Nord Es 11	11/12/2022 29/01/2023 RP
25163632 54288.1 580480 Brie Des Morin 11	- 524330 Jouarre 11	15/01/2023 30/04/2023 RP
25163634 54290.1 590147 Brie Nord Es 11	- 514814 Gretz Tournan 12	15/01/2023 19/02/2023 RP
25163635 54291.1 514632 Mouroux 11	- 511879 Villenoy 12	15/01/2023 19/02/2023 RP
25163636 54292.1 500831 Meaux Cs 11	- 580480 Brie Des Morin 11	22/01/2023 02/04/2023 RP
25163638 54294.1 524330 Jouarre 11	- 590147 Brie Nord Es 11	22/01/2023 26/02/2023 RP
25163639 54295.1 511879 Villenoy 12	- 500813 Etrepilly 11	22/01/2023 05/03/2023 RP
25163640 54296.1 514814 Gretz Tournan 12	- 514632 Mouroux 11	22/01/2023 05/03/2023 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule B	631
24629955 52243.1 550255 Alliance 77 11	- 530262 Bucceenne As 11	08/01/2023 05/03/2023 RP
24629958 52246.1 533532 Crisenoy Us 11	- 544174 Reau SI 11	08/01/2023 05/03/2023 RP
24629963 52251.1 531341 Emerainville 11	- 525644 Lesigny U.S.C. 12	13/11/2022 19/02/2023 RP
24629967 52255.1 514952 Ent.Csov / Coubert 11	- 531341 Emerainville 11	27/11/2022 29/01/2023 RP
24629976 52264.1 544174 Reau SI 11	- 563706 Longueville 12	11/12/2022 29/01/2023 RP
24629980 52268.1 544174 Reau SI 11	- 530262 Bucceenne As 11	15/01/2023 26/02/2023 RP
24629982 52270.1 563706 Longueville 12	- 525644 Lesigny U.S.C. 12	15/01/2023 26/02/2023 RP
24629983 52271.1 550255 Alliance 77 11	- 533532 Crisenoy Us 11	15/01/2023 19/02/2023 RP
24629985 52273.1 530262 Bucceenne As 11	- 547000 Pommeuse Fare 11	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule C	632
24630073 52316.1 524239 Bois Le Roi F.C. 12	- 550643 Boissise Pringy Us 12	15/01/2023 19/02/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe A	633
24618299 51685.1 549874 Varredes As 21	- 509538 Claye Souilly 21	08/01/2023 05/03/2023 RP
24618302 51688.1 500693 Dammartin Cs 21	- 523412 Moussy Neuf 21	08/01/2023 05/03/2023 RP
24618310 51696.1 542234 Courtry 21	- 530521 St Mard 21	27/11/2022 29/01/2023 RP
24618314 51700.1 542234 Courtry 21	- 509538 Claye Souilly 21	04/12/2022 19/02/2023 RP
24618318 51704.1 549874 Varredes As 21	- 528460 Othis 21	04/12/2022 29/01/2023 RJ
24618322 51708.1 528460 Othis 21	- 530521 St Mard 21	11/12/2022 19/02/2023 RP
24618327 51713.1 549874 Varredes As 21	- 500693 Dammartin Cs 21	15/01/2023 19/02/2023 RP
24618333 51719.1 500693 Dammartin Cs 21	- 530521 St Mard 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe B	634
24618385 51726.1 515916 Nanteuil 21	- 524135 Villeparisis 21	09/10/2022 29/01/2023 RP
24618407 51748.1 512073 Champs 21	- 511876 Torcy P.V.M. Us 21	04/12/2022 19/02/2023 RP
24618409 51750.1 509296 Vaires 21	- 554270 Ent. Les Villenoy 21	11/12/2022 29/01/2023 RP
24618420 51761.1 509538 Claye Souilly 22	- 544034 Bussy 21	22/01/2023 29/01/2023 RP
24618421 51762.1 554270 Ent. Les Villenoy 21	- 524135 Villeparisis 21	22/01/2023 05/03/2023 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe C	635
24618481 51777.1 580480 Brie Des Morin 21	- 518219 Changis 21	08/01/2023 05/03/2023 RP
24618485 51781.1 500794 Trilport Usf 21	- 500559 Quincy 21	18/12/2022 19/02/2023 RP
24618493 51789.1 549461 Lagny Messagers 21	- 580480 Brie Des Morin 21	27/11/2022 29/01/2023 RJ
24618503 51799.1 500559 Quincy 21	- 535987 Ent. Colleg Croissy 21	11/12/2022 02/04/2023 RP
24618509 51805.1 547013 Pays Crecois 21	- 580480 Brie Des Morin 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe D	636
24618590 51841.1 581816 Fc Cosmo 21	- 527744 Le Pin Villevaude 21	11/12/2022 29/01/2023 RP
24618592 51843.1 532139 Lognes 21	- 535987 Ent. Colleg Croissy 22	11/12/2022 29/01/2023 RP
24618598 51849.1 535987 Ent. Colleg Croissy 22	- 500589 Pontault Ums 21	15/01/2023 19/02/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe E	637
24618660 51866.1 529195 Coubert Fc 21	- 545456 Ent. Presles Chevry 21	16/10/2022 09/04/2023 RP
24618674 51880.1 530281 Ent. Fontenay Usmv 21	- 527727 Servon Fc 21	04/12/2022 29/01/2023 RP
24618683 51889.1 546364 Vaux La Rochette 21	- 529195 Coubert Fc 21	11/12/2022 29/01/2023 RP
24618686 51892.1 530281 Ent. Fontenay Usmv 21	- 545456 Ent. Presles Chevry 21	15/01/2023 19/02/2023 RP
24618692 51898.1 529195 Coubert Fc 21	- 530281 Ent. Fontenay Usmv 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe F	638
24618747 51908.1 542798 Ent.Ol.Loing- Port F 21	- 553497 Avonnaise Us 21	09/10/2022 12/02/2023 RP
24618749 51910.1 541442 Bagneaux Nemours E 21	- 500364 Fontainebleau Rc 21	08/01/2023 05/03/2023 RP
24618768 51929.1 541442 Bagneaux Nemours E 21	- 546106 Hericy Vul. Sam. 21	04/12/2022 29/01/2023 RP
24618770 51931.1 553720 Pays Bieres 21	- 542798 Ent.Ol.Loing- Port F 21	08/01/2023 02/04/2023 RP
24618774 51935.1 553720 Pays Bieres 21	- 500364 Fontainebleau Rc 21	15/01/2023 19/02/2023 RP
24618776 51937.1 542798 Ent.Ol.Loing- Port F 21	- 546106 Hericy Vul. Sam. 21	15/01/2023 19/02/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe G	639
24618840 51956.1 550389 Ent.Campel Cris Arc 21	- 518014 Combs C.A. 22	08/01/2023 05/03/2023 RP
24618848 51964.1 546358 Ent. Everly /Bray 21	- 531090 Ent. Savigny Cesson 21	18/12/2022 29/01/2023 RP
24618859 51975.1 550643 Boissise Pringy Us 21	- 560975 C.P.S.P 21	11/12/2022 19/02/2023 RP
24618861 51977.1 590521 Varennes Fc 21	- 546358 Ent. Everly /Bray 21	11/12/2022 19/02/2023 RP
24618869 51985.1 550643 Boissise Pringy Us 21	- 546358 Ent. Everly /Bray 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
24618871 51987.1 560975 C.P.S.P 21	- 525644 Lesigny U.S.C. 21	22/01/2023 05/03/2023 RP
U18 D1 / Phase 1	Poule 0	594
24608860 50573.1 512073 Champs 1	- 520102 Cesson Vsd Es 1	04/12/2022 05/03/2023 RP
24608870 50583.1 500831 Meaux Academy Cs 1	- 514814 Gretz Tournan 1	18/12/2022 19/02/2023 RS
24608871 50584.1 512073 Champs 1	- 518014 Combs C.A. 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24608873 50586.1 500615 Briard S.C. 1	- 551942 Ozoir 1	18/12/2022 19/02/2023 RS
24608875 50588.1 520102 Cesson Vsd Es 1	- 551819 Gatinais Val Loing 1	18/12/2022 19/02/2023 RP
24608882 50595.1 500831 Meaux Academy Cs 1	- 551819 Gatinais Val Loing 1	22/01/2023 05/03/2023 RP
24608886 50599.1 550039 Dammarie Fc 1	- 518014 Combs C.A. 1	22/01/2023 09/04/2023 RP
U18 D2 / Phase 1	Poule A	595
24609230 50613.1 554255 Thorigny 1	- 500693 Dammartin Cs 1	13/11/2022 29/01/2023 RP
24609250 50633.1 524135 Villeparisis 1	- 500264 Chelles 1	18/12/2022 29/01/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U18 D2 / Phase 1		Poule B		596	
24609314	50652.1	563706 Longueville 1	- 541434 St Thibault Fc 1	08/01/2023	02/04/2023 RP
24609321	50659.1	509296 Vaires 1	- 541434 St Thibault Fc 1	13/11/2022	19/02/2023 RP
24609328	50666.1	500559 Quincy 1	- 549941 Val De France 1	04/12/2022	29/01/2023 RP
24609333	50671.1	549941 Val De France 1	- 509296 Vaires 1	11/12/2022	05/03/2023 RP
24609339	50677.1	547013 Pays Crecois 1	- 515348 Ent.Roissy-Lesigny 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
24609340	50678.1	541434 St Thibault Fc 1	- 511876 Torcy Val Maubuee 3	18/12/2022	05/03/2023 RP
24609341	50679.1	500559 Quincy 1	- 532139 Lognes 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
24609342	50680.1	544034 Bussy 2	- 509296 Vaires 1	18/12/2022	26/02/2023 RS
24609345	50683.1	500559 Quincy 1	- 541434 St Thibault Fc 1	15/01/2023	09/04/2023 RP
U18 D2 / Phase 1		Poule C		597	
24609417	50710.1	541442 Bagneaux Nemours E 1	- 500365 Montereau 2	27/11/2022	29/01/2023 RP
24609428	50721.1	560605 Dammarie City 1	- 546364 Vaux Rochette Fc 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
24609430	50723.1	541442 Bagneaux Nemours E 1	- 527727 Ent. Servon/Chevry 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
24609439	50732.1	541442 Bagneaux Nemours E 1	- 500364 Fontainebleau Rc 2	22/01/2023	19/02/2023 RP
U18 D3 / Phase 1		Poule A		601	
25148322	54057.1	861153 Cs Courtry Academie 1	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	06/11/2022	19/02/2023 RP
25148331	54066.1	532343 Pontault Port 1	- 580983 Champs Fc 1	09/10/2022	05/03/2023 RP
25148332	54067.1	549461 Lagny Messagers F Us 1	- 500466 Ferrieres 1	09/10/2022	19/02/2023 RP
25148333	54068.1	527744 Pin Villevaude As Le 1	- 518219 Changis 1	09/10/2022	26/02/2023 RP
25148342	54077.1	524631 Ent.Plaine/Claye 3	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	08/01/2023	09/04/2023 RP
25148351	54086.1	861153 Cs Courtry Academie 1	- 524631 Ent.Plaine/Claye 3	27/11/2022	26/02/2023 RP
25148370	54105.1	500264 Chelles As 2	- 549461 Lagny Messagers F Us 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
25148372	54107.1	527744 Pin Villevaude As Le 1	- 500466 Ferrieres 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
U18 D3 / Phase 1		Poule B		602	
25148462	54129.1	550643 Usbpo Pays Bieres 1	- 507435 Mormant F.C. 1	30/10/2022	19/02/2023 RP
25148467	54134.1	500483 Ponthierry Us 1	- 542798 Olympique Du Loing 1	09/10/2022	19/02/2023 RP
25148493	54160.1	544934 Jouy Yvron Es 1	- 524239 Bois Le Roi F.C. 1	04/12/2022	29/01/2023 RP
25148502	54169.1	550643 Usbpo Pays Bieres 1	- 544934 Jouy Yvron Es 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
25148503	54170.1	542798 Olympique Du Loing 1	- 553139 Lieusaint Foot As 1	18/12/2022	05/03/2023 RP
25148511	54178.1	550643 Usbpo Pays Bieres 1	- 542798 Olympique Du Loing 1	15/01/2023	09/04/2023 RP
U16 D1 / Phase 1		Poule 0		593	
24609979	50919.1	548939 Mitry Mory 1	- 500832 Senart Moissy 2	18/12/2022	19/02/2023 RS
24609980	50920.1	512073 Champs 1	- 542557 Melun Fc 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
24609982	50922.1	563706 Longueville 1	- 531090 Savigny Fc 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
24609987	50927.1	563706 Longueville 1	- 551942 Ozoir 1	15/01/2023	05/03/2023 RP
24609988	50928.1	531090 Savigny Fc 1	- 525582 Le Mee Sp. Sect Foot 1	15/01/2023	09/04/2023 RP
U16 D2 / Phase 1		Poule A		598	
24609496	50744.1	500559 Quincy 1	- 509538 Claye Souilly 2	08/01/2023	02/04/2023 RP
24609513	50761.1	500831 Meaux Academy Cs 2	- 509296 Vaires 2	11/12/2022	19/02/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U16 D2 / Phase 1			Poule B	599	
24609604	50807.1	532139 Lognes 1	- 500615 Briard S.C. 2	11/12/2022	29/01/2023 RP
24609607	50810.1	512073 Champs 2	- 542557 Melun Fc 3	11/12/2022	05/03/2023 RP
24609608	50811.1	500718 Nangis Es 1	- 512073 Champs 2	18/12/2022	29/01/2023 RP
24609610	50813.1	515348 Ent.Roissy-Lesigny 2	- 511876 Torcy Val Maubuee 4	18/12/2022	19/02/2023 RP
24609612	50815.1	532139 Lognes 1	- 544034 Bussy 2	18/12/2022	19/02/2023 RS
24609615	50818.1	500615 Briard S.C. 2	- 515348 Ent.Roissy-Lesigny 2	15/01/2023	05/03/2023 RP
U16 D2 / Phase 1			Poule C	600	
24609673	50831.1	541442 Bagneaux Nem. E. 1	- 500365 Montereau 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
24609701	50859.1	550039 Dammarie Fc 1	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 1	18/12/2022	26/02/2023 RS
24609702	50860.1	553497 Avon Us 1	- 500364 Fontainebleau Rc 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
24609706	50864.1	541442 Bagneaux Nem. E. 1	- 553139 Lieusaint Foot As 1	15/01/2023	02/04/2023 RP
24609711	50869.1	500728 Bray 1	- 550039 Dammarie Fc 1	22/01/2023	05/03/2023 RP
U16 D3 / Phase 1			Poule C	606	
24636493	53137.1	528468 Breuilloise 1	- 500589 Pontault Ums 2	02/10/2022	05/03/2023 RP
24636501	53145.1	528468 Breuilloise 1	- 515916 Nanteuil 1	20/11/2022	19/02/2023 RP
24636512	53156.1	528468 Breuilloise 1	- 581816 Fc Cosmo 1	13/11/2022	29/01/2023 RP
24636522	53166.1	581816 Fc Cosmo 1	- 549941 Val De France 2	04/12/2022	05/03/2023 RP
24636526	53170.1	528468 Breuilloise 1	- 509538 Claye Souilly 4	04/12/2022	07/05/2023 RP
24636529	53173.1	509296 Vaires Ent. Et C. Us 3	- 581816 Fc Cosmo 1	11/12/2022	19/02/2023 RP
24636536	53180.1	554255 Thorigny 1	- 500693 Dammartin Cs 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
24636537	53181.1	581816 Fc Cosmo 1	- 500589 Pontault Ums 2	18/12/2022	26/02/2023 RP
24636538	53182.1	509538 Claye Souilly 4	- 515916 Nanteuil 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
24636542	53186.1	581816 Fc Cosmo 1	- 509538 Claye Souilly 4	15/01/2023	09/04/2023 RP
24636543	53187.1	500589 Pontault Ums 2	- 500693 Dammartin Cs 1	15/01/2023	09/04/2023 RP
24636545	53189.1	528468 Breuilloise 1	- 542234 Courtry 1	15/01/2023	26/02/2023 RP
U16 D3 / Phase 1			Poule E	608	
24636758	53270.1	541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	- 540372 Nandy F.C. 1	02/10/2022	29/01/2023 RP
24636768	53280.1	542798 Olympique Du Loing 1	- 553720 Ent. Espb Usbpo 1	08/01/2023	29/01/2023 RP
24636793	53305.1	564041 Fc Guignes 1	- 553139 Lieusaint Foot As 2	11/12/2022	29/01/2023 RP
24636798	53310.1	553720 Ent. Espb Usbpo 1	- 540372 Nandy F.C. 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
24636800	53312.1	500677 Chatelet En Brie Us 1	- 525582 Le Mee Sp. Sect Foot 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
24636802	53314.1	541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	- 500483 Ponthierry Us 1	18/12/2022	19/02/2023 RP
24636803	53315.1	564041 Fc Guignes 1	- 553497 Avon 2	18/12/2022	19/02/2023 RP
24636810	53322.1	553720 Ent. Espb Usbpo 1	- 553497 Avon 2	22/01/2023	09/04/2023 RP
24636815	53327.1	540372 Nandy F.C. 1	- 500832 Senart Moissy 3	22/01/2023	05/03/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U16 D3 / Phase 1			Poule B	605	
25283960	55028.1	500777 Ferte S/J 1	- 549461 Lagny Messagers 1	09/10/2022	09/04/2023 RP
25283969	55037.1	548939 Mitry Goellycompans 2	- 512073 Champs 3	08/01/2023	30/04/2023 RP
25283970	55038.1	561075 Afpo 1	- 549461 Lagny Messagers 1	08/01/2023	12/02/2023 RP
25283971	55039.1	560600 A.S.R 1	- 500693 Dammartin 2	08/01/2023	26/02/2023 RP
25283974	55042.1	500777 Ferte S/J 1	- 547521 Magny 1	30/10/2022	26/02/2023 RP
25284002	55070.1	500693 Dammartin 2	- 500777 Ferte S/J 1	04/12/2022	30/04/2023 RP
25284008	55076.1	548939 Mitry Goellycompans 2	- 549461 Lagny Messagers 1	04/12/2022	21/05/2023 RP
25284011	55079.1	561075 Afpo 1	- 500831 Meaux Cs Academy 3	11/12/2022	26/02/2023 RP
25284012	55080.1	581726 Brie Est Fc 1	- 512073 Champs 3	11/12/2022	26/02/2023 RP
25284013	55081.1	549357 Coulommiers Brie F 1	- 560600 A.S.R 1	11/12/2022	09/04/2023 RP
25284016	55084.1	500777 Ferte S/J 1	- 549357 Coulommiers Brie F 1	18/12/2022	21/05/2023 RP
25284017	55085.1	512073 Champs 3	- 541434 St Thibault Fc 1	18/12/2022	09/04/2023 RP
25284022	55090.1	581726 Brie Est Fc 1	- 500831 Meaux Cs Academy 3	18/12/2022	09/04/2023 RP
25284023	55091.1	560600 A.S.R 1	- 500777 Ferte S/J 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284024	55092.1	549461 Lagny Messagers 1	- 581726 Brie Est Fc 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284025	55093.1	500831 Meaux Cs Academy 3	- 548939 Mitry Goellycompans 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284028	55096.1	549357 Coulommiers Brie F 1	- 500693 Dammartin 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284029	55097.1	561075 Afpo 1	- 512073 Champs 3	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284033	55101.1	560600 A.S.R 1	- 561075 Afpo 1	15/01/2023	30/04/2023 RP
25284037	55105.1	500777 Ferte S/J 1	- 500831 Meaux Cs Academy 3	22/01/2023	18/05/2023 RP
25284043	55111.1	549357 Coulommiers Brie F 1	- 541434 St Thibault Fc 1	22/01/2023	26/02/2023 RP
U16 D3 / Phase 1			Poule D	607	
25284152	55129.1	500466 Ferrieres 1	- 551942 Ozoir 2	08/01/2023	30/04/2023 RP
25284170	55147.1	531341 Emerainville 1	- 507435 Mormant F.C. 1	13/11/2022	09/04/2023 RP
25284172	55149.1	544034 Bussy 3	- 527727 Ent. Servon/Chevry 1	13/11/2022	09/04/2023 RJ
25284199	55176.1	531341 Emerainville 1	- 544034 Bussy 3	18/12/2022	21/05/2023 RP
25284200	55177.1	500773 Fontenay Tresigny 1	- 500466 Ferrieres 1	18/12/2022	09/04/2023 RP
25284207	55184.1	531090 Savigny Fc 3	- 532343 Pontault Port 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284208	55185.1	500773 Fontenay Tresigny 1	- 514814 Gretz Tournan 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284209	55186.1	547000 Pommeuse Faremoutier 1	- 544034 Bussy 3	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284210	55187.1	563707 Val D'Europe 2	- 527727 Ent. Servon/Chevry 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284211	55188.1	500466 Ferrieres 1	- 531341 Emerainville 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
U16 D3 / Phase 1			Poule F	609	
25284340	55226.1	531090 Savigny Fc 2	- 545456 Presles 1	20/11/2022	26/02/2023 RP
25284375	55261.1	560975 C.P.S.P 1	- 590521 Fc Varennes 1	11/12/2022	09/04/2023 RP
25284384	55270.1	531090 Savigny Fc 2	- 500483 Ponthierry Us 2	18/12/2022	09/04/2023 RP
25284388	55274.1	531090 Savigny Fc 2	- 518014 Combs C.A. 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284389	55275.1	590521 Fc Varennes 1	- 542798 Olympique Du Loing 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284391	55277.1	500483 Ponthierry Us 2	- 547565 Champenois Mv 1	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284392	55278.1	545456 Presles 1	- 550039 Dammarie Fc 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284393	55279.1	560975 C.P.S.P 1	- 540372 Nandy F.C. 2	08/01/2023	05/03/2023 RP
25284396	55282.1	550039 Dammarie Fc 2	- 518014 Combs C.A. 2	15/01/2023	09/04/2023 RP
25284405	55291.1	560975 C.P.S.P 1	- 542798 Olympique Du Loing 2	22/01/2023	21/05/2023 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
U16 D3 / Phase 1	Poule A	604
25283826 54985.1 500794 Trilport Usf 2	- 548939 Mitry Goellycompans 3	04/12/2022 26/02/2023 RP
25283827 54986.1 511879 Villenoy 1	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	11/12/2022 09/04/2023 RP
25283835 54994.1 530521 St Mard 1	- 527984 St Pathus 1	18/12/2022 09/04/2023 RP
25283837 54996.1 524135 Villeparisis 2	- 500794 Trilport Usf 2	18/12/2022 21/05/2023 RP
25283838 54997.1 548939 Mitry Goellycompans 3	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	18/12/2022 21/05/2023 RP
25283843 55002.1 581166 Brie Fc 1	- 500794 Trilport Usf 2	08/01/2023 05/03/2023 RP
25283844 55003.1 528460 Othis C.O. 1	- 524631 Ent.Plaine/Claye 3	08/01/2023 05/03/2023 RP
25283846 55005.1 861153 Cs Courtry Academie 1	- 524135 Villeparisis 2	08/01/2023 05/03/2023 RP
25283847 55006.1 500264 Chelles 2	- 530521 St Mard 1	08/01/2023 05/03/2023 RP
25283848 55007.1 524631 Ent.Plaine/Claye 3	- 511879 Villenoy 1	15/01/2023 30/04/2023 RP
25283855 55014.1 511879 Villenoy 1	- 581166 Brie Fc 1	22/01/2023 29/01/2023 RP
U14 D1 / Phase 1	Poule 0	610
24611109 50969.1 553139 Lieusaint Foot As 1	- 524135 Villeparisis 1	19/11/2022 28/01/2023 RP
24611125 50985.1 515348 Roissy Us 1	- 500589 Pontault Ums 1	17/12/2022 18/02/2023 RP
U14 D2 / Phase 1	Poule A	611
24611616 51046.1 500831 Meaux Academy Cs 2	- 530521 St Mard 1	21/01/2023 04/03/2023 RP
U14 D2 / Phase 1	Poule B	612
24611680 51065.1 500559 Quincy 1	- 511876 Torcy Pvm 3	07/01/2023 18/02/2023 RP
U14 D2 / Phase 1	Poule C	613
24611789 51129.1 563706 Longueville 1	- 500365 Montereau 2	14/01/2023 18/02/2023 RP
U14 D3 / Phase 1	Poule A	614
24611862 51157.1 548939 Mitry Goellycompans 2	- 581166 Brie Fc 1	07/01/2023 28/01/2023 RP
24611879 51174.1 500831 Meaux Academy Cs 3	- 581166 Brie Fc 1	14/01/2023 18/02/2023 RP
U14 D3 / Phase 1	Poule B	615
24611967 51217.1 512073 Champs 3	- 531341 Emerainville 1	03/12/2022 18/02/2023 RP
24611971 51221.1 581726 Brie Est Fc 1	- 512073 Champs 3	14/01/2023 04/03/2023 RP
24611973 51223.1 544034 Bussy 3	- 551942 Ozoir 2	21/01/2023 18/02/2023 RP
24611974 51224.1 547000 Pommeuse Fare 1	- 515348 Ent.Roissy-Lesigny 2	21/01/2023 18/02/2023 RP
U14 D3 / Phase 1	Poule C	616
24612058 51263.1 500728 Bray 1	- 542557 Melun Fc 3	14/01/2023 18/02/2023 RP
24612064 51269.1 500728 Bray 1	- 553720 Ent. Espb Usbpo 1	21/01/2023 04/03/2023 RP
U14 D4 / Phase 1	Poule A	617
25183292 54383.1 547521 Magny 2	- 590147 Brie Nord Et.S. 1	24/09/2022 18/02/2023 RP
25183302 54393.1 560600 A.S.R 1	- 500559 Quincy 2	26/11/2022 28/01/2023 RP
25183304 54395.1 590147 Brie Nord Et.S. 1	- 509296 Vaires 3	26/11/2022 28/01/2023 RP
25183312 54403.1 527984 St Pathus 2	- 500559 Quincy 2	07/01/2023 11/02/2023 RP
25183313 54404.1 560600 A.S.R 1	- 547521 Magny 2	07/01/2023 08/04/2023 RP
25183327 54418.1 519793 Annet 1	- 500559 Quincy 2	03/12/2022 04/03/2023 RP
25183341 54432.1 590147 Brie Nord Et.S. 1	- 524631 Plaine France/Claye 3	17/12/2022 11/03/2023 RP
25183342 54433.1 560600 A.S.R 1	- 500264 Chelles 2	17/12/2022 18/02/2023 RP
25183345 54436.1 560600 A.S.R 1	- 519793 Annet 1	14/01/2023 25/02/2023 RP
25183346 54437.1 500559 Quincy 2	- 524631 Plaine France/Claye 3	14/01/2023 08/04/2023 RP
25183349 54440.1 527984 St Pathus 2	- 509296 Vaires 3	14/01/2023 18/02/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U14 D4 / Phase 1			Poule B	618	
25183433	54451.1	508334 Esbly 1	- 500693 Dammartin 2	24/09/2022	18/02/2023 RP
25183434	54452.1	509538 Claye Souilly 4	- 547013 Pays Crecois Fc 2	24/09/2022	28/01/2023 RP
25183438	54456.1	500693 Dammartin 2	- 518219 Changis 1	01/10/2022	09/04/2023 RP
25183439	54457.1	500777 Ferte S/J 1	- 509538 Claye Souilly 4	26/11/2022	04/03/2023 RP
25183443	54461.1	530262 Bucceenne As 1	- 500693 Dammartin 2	08/10/2022	28/01/2023 RP
25183455	54473.1	500693 Dammartin 2	- 549357 Coulommiers 1	12/11/2022	04/03/2023 RP
25183464	54482.1	500777 Ferte S/J 1	- 530262 Bucceenne As 1	19/11/2022	18/02/2023 RP
25183479	54497.1	500777 Ferte S/J 1	- 561075 Afpo 1	17/12/2022	28/01/2023 RP
25183480	54498.1	530262 Bucceenne As 1	- 508334 Esbly 1	17/12/2022	04/03/2023 RP
25183494	54512.1	530262 Bucceenne As 1	- 509538 Claye Souilly 4	21/01/2023	08/04/2023 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule C	619	
25183566	54518.1	533347 Ent.Chevry/Servon 2	- 564037 Val De L'Yerres 1	24/09/2022	28/01/2023 RP
25183572	54523.1	560342 Noisiel Foot Academ 1	- 533347 Ent.Chevry/Servon 2	01/10/2022	04/03/2023 RP
25183609	54560.1	500589 Pontault Ums 3	- 541434 St Thibault Fc 2	10/12/2022	04/03/2023 RS
25183614	54564.1	500832 Senart Moissy 3	- 500773 Fontenay Tresigny 1	17/12/2022	18/02/2023 RP
25183617	54567.1	541434 St Thibault Fc 2	- 533347 Ent.Chevry/Servon 2	17/12/2022	18/02/2023 RP
25183621	54571.1	533347 Ent.Chevry/Servon 2	- 511876 Torcy P.V.M. 4	14/01/2023	08/04/2023 RP
25183625	54575.1	564037 Val De L'Yerres 1	- 560342 Noisiel Foot Academ 1	21/01/2023	18/02/2023 RP
25183629	54579.1	540372 Nandy F.C. 2	- 500589 Pontault Ums 3	21/01/2023	08/04/2023 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule D	620	
25183740	54623.1	590521 Fc Varennes 1	- 527727 Ent. Servon/Chevry 1	10/12/2022	28/01/2023 RP
25183749	54632.1	550039 Dammarie Les Lys Fc 2	- 550643 Usbpo Pays Bieres 2	17/12/2022	28/01/2023 RP
25183750	54633.1	546106 Hericy Vul. Sam. 1	- 524239 Bois Le Roi F.C. 1	17/12/2022	28/01/2023 RP

Critérium Féminin U15 A 11 / Phase 1**811**

* Match lever de rideau

Poule A

Début été : 10H Début hiver : 10H

Othis C.O. 1

Savigny Nandy Cesson 2

Senart Moissy 2

St Pathus Oissery Es 1

Date match : 29/01/2023

58868.1	25621330	Savigny Nandy Cesson - Othis C.O. 1 2	Aller
58869.1	25621331	St Pathus Oissery Es 1 - Senart Moissy 2	Aller

Date match : 05/02/2023

58870.1	25621332	Savigny Nandy Cesson - St Pathus Oissery Es 1 2	Aller
58871.1	25621333	Othis C.O. 1 - Senart Moissy 2	Aller

Date match : 19/03/2023

58872.1	25621334	Othis C.O. 1 - St Pathus Oissery Es 1	Aller
58873.1	25621335	Savigny Nandy Cesson - Senart Moissy 2 2	Aller

Date match : 26/03/2023

58868.2	25621336	Othis C.O. 1 - Savigny Nandy Cesson 2	Retour
58869.2	25621337	Senart Moissy 2 - St Pathus Oissery Es 1	Retour

Date match : 02/04/2023

58870.2	25621338	St Pathus Oissery Es 1 - Savigny Nandy Cesson 2	Retour
58871.2	25621339	Senart Moissy 2 - Othis C.O. 1	Retour

Date match : 04/06/2023

58872.2	25621340	St Pathus Oissery Es 1 - Othis C.O. 1	Retour
58873.2	25621341	Senart Moissy 2 - Savigny Nandy Cesson 2	Retour

Critérium Féminin U15 A 8 P2 / Phase 1**808**

* Match lever de rideau

Poule A

Début été : 10H Début hiver : 10H

Breuilloise As 1

Le Mee Sports 1

Mitry Mory 1

Savigny Nandy Cesson 3

St Mard As 1

Vaires Ent. Et C. Us 1

Date match : 29/01/2023

58825.1	... - ...	25621287	Breuilloise As 1	- Savigny Nandy Cesson 3	Aller
58826.1	... - ...	25621288	Vaires Ent. Et C. Us 1	- St Mard As 1	Aller
58827.1	... - ...	25621289	Mitry Mory 1	- Le Mee Sports 1	Aller

Date match : 05/02/2023

58828.1	... - ...	25621290	Savigny Nandy Cesson 3	- Le Mee Sports 1	Aller
58829.1	... - ...	25621291	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Breuilloise As 1	Aller
58830.1	... - ...	25621292	Mitry Mory 1	- St Mard As 1	Aller

Date match : 19/03/2023

58831.1	... - ...	25621293	Savigny Nandy Cesson 3	- Mitry Mory 1	Aller
58832.1	... - ...	25621294	St Mard As 1	- Breuilloise As 1	Aller
58833.1	... - ...	25621295	Le Mee Sports 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Aller

Date match : 26/03/2023

58834.1	... - ...	25621296	Savigny Nandy Cesson 3	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Aller
58835.1	... - ...	25621297	Le Mee Sports 1	- St Mard As 1	Aller
58836.1	... - ...	25621298	Breuilloise As 1	- Mitry Mory 1	Aller

Date match : 02/04/2023

58837.1	... - ...	25621299	St Mard As 1	- Savigny Nandy Cesson 3	Aller
58838.1	... - ...	25621300	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Mitry Mory 1	Aller
58839.1	... - ...	25621301	Breuilloise As 1	- Le Mee Sports 1	Aller

Critérium Féminin U15 A 8 P2 / Phase 1**809**

* Match lever de rideau

Poule B

Début été : 10H Début hiver : 10H

Brie Est Foot. Club 1

Claye Souilly S. 1

Courtry F. 1

Dammartin Cs 1

Esp. Féminin Fc 1

Quincy Voisins Fc Us 1

Villeparisis U.S.M. 1

Date match : 29/01/2023

58840.1	... - ...	25621302	Claye Souilly S. 1	- Dammartin Cs 1	Aller
58841.1	... - ...	25621303	Courtry F. 1	- Quincy Voisins Fc Us 1	Aller
58842.1	... - ...	25621304	Non affecté 6	- Brie Est Foot. Club 1	Aller
58843.1	... - ...	25621305	Villeparisis U.S.M. 1	- Esp. Féminin Fc 1	Aller

Date match : 05/02/2023

58844.1	... - ...	25621306	Quincy Voisins Fc Us 1	- Claye Souilly S. 1	Aller
58845.1	... - ...	25621307	Dammartin Cs 1	- Non affecté 6	Aller
58846.1	... - ...	25621308	Esp. Féminin Fc 1	- Courtry F. 1	Aller
58847.1	... - ...	25621309	Brie Est Foot. Club 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller

Date match : 19/03/2023

58848.1	... - ...	25621310	Claye Souilly S. 1	- Non affecté 6	Aller
58849.1	... - ...	25621311	Quincy Voisins Fc Us 1	- Esp. Féminin Fc 1	Aller
58850.1	... - ...	25621312	Villeparisis U.S.M. 1	- Dammartin Cs 1	Aller
58851.1	... - ...	25621313	Courtry F. 1	- Brie Est Foot. Club 1	Aller

Date match : 26/03/2023

58852.1	... - ...	25621314	Claye Souilly S. 1	- Brie Est Foot. Club 1	Aller
58853.1	... - ...	25621315	Villeparisis U.S.M. 1	- Courtry F. 1	Aller
58854.1	... - ...	25621316	Dammartin Cs 1	- Esp. Féminin Fc 1	Aller
58855.1	... - ...	25621317	Non affecté 6	- Quincy Voisins Fc Us 1	Aller

Date match : 02/04/2023

58856.1	... - ...	25621318	Esp. Féminin Fc 1	- Claye Souilly S. 1	Aller
58857.1	... - ...	25621319	Non affecté 6	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller
58858.1	... - ...	25621320	Brie Est Foot. Club 1	- Quincy Voisins Fc Us 1	Aller
58859.1	... - ...	25621321	Dammartin Cs 1	- Courtry F. 1	Aller

Date match : 21/05/2023

58860.1	... - ...	25621322	Claye Souilly S. 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller
58861.1	... - ...	25621323	Esp. Féminin Fc 1	- Brie Est Foot. Club 1	Aller
58862.1	... - ...	25621324	Courtry F. 1	- Non affecté 6	Aller
58863.1	... - ...	25621325	Quincy Voisins Fc Us 1	- Dammartin Cs 1	Aller

Date match : 04/06/2023

58864.1	... - ...	25621326	Courtry F. 1	- Claye Souilly S. 1	Aller
58865.1	... - ...	25621327	Brie Est Foot. Club 1	- Dammartin Cs 1	Aller
58866.1	... - ...	25621328	Quincy Voisins Fc Us 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller
58867.1	... - ...	25621329	Esp. Feminin Fc 1	- Non affecté 6	Aller

Critérium Féminin U15 A 8 P2 / Phase 1**810**

* Match lever de rideau

Poule C

Début été : 10H Début hiver : 10H

Amicale Montereau As 1	Fc Varennes 1	Ozoir Fc 77 1	Ponthierry Us 1
Roissy En Brie U.S. 1	Senart Moissy 3		

Date match : 29/01/2023

58810.1	... - ...	25621272	Amicale Montereau As 1	- Ozoir Fc 77 1	Aller	
58811.1	... - ...	25621273	Fc Varennes 1	- Ponthierry Us 1	Aller	
58812.1	... - ...	25621274	Senart Moissy 3	- Roissy En Brie U.S. 1	Aller	

Date match : 05/02/2023

58813.1	... - ...	25621275	Ozoir Fc 77 1	- Roissy En Brie U.S. 1	Aller	11H30
58814.1	... - ...	25621276	Fc Varennes 1	- Amicale Montereau As 1	Aller	
58815.1	... - ...	25621277	Senart Moissy 3	- Ponthierry Us 1	Aller	

Date match : 19/03/2023

58816.1	... - ...	25621278	Ozoir Fc 77 1	- Senart Moissy 3	Aller	11H30
58817.1	... - ...	25621279	Ponthierry Us 1	- Amicale Montereau As 1	Aller	11H
58818.1	... - ...	25621280	Roissy En Brie U.S. 1	- Fc Varennes 1	Aller	

Date match : 26/03/2023

58819.1	... - ...	25621281	Ozoir Fc 77 1	- Fc Varennes 1	Aller	11H30
58820.1	... - ...	25621282	Roissy En Brie U.S. 1	- Ponthierry Us 1	Aller	
58821.1	... - ...	25621283	Amicale Montereau As 1	- Senart Moissy 3	Aller	

Date match : 02/04/2023

58822.1	... - ...	25621284	Ponthierry Us 1	- Ozoir Fc 77 1	Aller	11H
58823.1	... - ...	25621285	Fc Varennes 1	- Senart Moissy 3	Aller	
58824.1	... - ...	25621286	Amicale Montereau As 1	- Roissy En Brie U.S. 1	Aller	

Coupe Féminin / Senior District / Phase 1**814**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 17H30 Début hiver : 17H30

Champs S/Marne Foot 2	Dammarie Les Lys Fc 1	Ent Lesigny-Roissy 1	F.C. Cosmo 77 1
Fc Guignes 1	Fc Varennes 2	Fontenay Tresigny As 1	Lagny Messagers F Us 1
Othis C.O. 1	Pontault Com. Ums 2	Port.De L'Ourq Mitry 1	Presles En Brie Rc 1
Savigny Nandy Cesson 1	Servon Fc 1		

Date match : 11/02/2023

58890.1	... - ...	25639055	Champs S/Marne Foot 2	- Pontault Com. Ums 2	Aller
58891.1	... - ...	25639056	Dammarie Les Lys Fc 1	- Presles En Brie Rc 1	Aller
58892.1	... - ...	25639057	Fc Guignes 1	- Ent Lesigny-Roissy 1	Aller
58893.1	... - ...	25639058	Servon Fc 1	- Fc Varennes 2	Aller
58894.1	... - ...	25639059	F.C. Cosmo 77 1	- Fontenay Tresigny As 1	Aller
58895.1	... - ...	25639060	Lagny Messagers F Us 1	- Savigny Nandy Cesson 1	Aller
58896.1	... - ...	25639066	Port.De L'Ourq Mitry 1	- Non affecté 1	Aller
58897.1	... - ...	25639067	Othis C.O. 1	- Non affecté 2	Aller

Coupe Féminin / U18 District / Phase 1**813**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 17H30 Début hiver : 17H30

Amicale Montereau As 1	Briard S.C. 1	Champs S/Marne Foot 1	Dammartin Cs 1
Meaux Academy Cs 2	Nangis Es 1	Ozoir Fc 77 1	Ponthierry Us 1
Roissy En Brie U.S. 1	Torcy P.V.M. Us 2	Val D'Europe Fc 1	

Date match : 11/02/2023

58877.1	... - ...	25638935	Briard S.C. 1	- Nangis Es 1	Aller
58878.1	... - ...	25638936	Amicale Montereau As 1	- Ponthierry Us 1	Aller
58879.1	... - ...	25638937	Champs S/Marne Foot 1	- Ozoir Fc 77 1	Aller
58885.1	... - ...	25638943	Val D'Europe Fc 1	- Non affecté 1	Aller
58886.1	... - ...	25638944	Torcy P.V.M. Us 2	- Non affecté 2	Aller
58887.1	... - ...	25638945	Roissy En Brie U.S. 1	- Non affecté 3	Aller
58888.1	... - ...	25638946	Meaux Academy Cs 2	- Non affecté 4	Aller
58889.1	... - ...	25638947	Dammartin Cs 1	- Non affecté 5	Aller

Coupe Féminin / U15 District / Phase 1**812**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 10H Début hiver : 10H

Amicale Montereau As 1	Breuilloise As 1	Brie Est Foot. Club 1	Claye Souilly S. 1
Courtry F. 1	Dammartin Cs 1	Esp. Feminin Fc 1	Fc Varennes 1
Le Mee Sports 1	Mitry Mory 1	Othis C.O. 1	Ozoir Fc 77 1
Ponthierry Us 1	Quincy Voisins Fc Us 1	Roissy En Brie U.S. 1	Savigny Nandy Cesson 2
Savigny Nandy Cesson 3	Senart Moissy 2	Senart Moissy 3	St Mard As 1
St Pathus Oissery Es 1	Vaires Ent. Et C. Us 1	Villeparisis U.S.M. 1	

Date match : 12/02/2023

58898.1	... - ...	25639090	Amicale Montereau As 1	- Savigny Nandy Cesson 3	Aller	
58899.1	... - ...	25639091	Savigny Nandy Cesson 2	- Le Mee Sports 1	Aller	
58900.1	... - ...	25639092	Villeparisis U.S.M. 1	- Claye Souilly S. 1	Aller	
58901.1	... - ...	25639093	Mitry Mory 1	- Courtry F. 1	Aller	
58902.1	... - ...	25639094	Ponthierry Us 1	- Brie Est Foot. Club 1	Aller	11H
58903.1	... - ...	25639095	Quincy Voisins Fc Us 1	- Dammartin Cs 1	Aller	
58904.1	... - ...	25639096	Senart Moissy 2	- Ozoir Fc 77 1	Aller	
58905.1	... - ...	25639097	Roissy En Brie U.S. 1	- Non affecté 1	Aller	
58906.1	... - ...	25639098	Fc Varennes 1	- Non affecté 2	Aller	
58907.1	... - ...	25639099	St Pathus Oissery Es 1	- Non affecté 3	Aller	
58908.1	... - ...	25639100	Breuilloise As 1	- Non affecté 4	Aller	
58909.1	... - ...	25639101	St Mard As 1	- Non affecté 5	Aller	
58910.1	... - ...	25639102	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Non affecté 6	Aller	
58911.1	... - ...	25639103	Esp. Feminin Fc 1	- Non affecté 7	Aller	
58912.1	... - ...	25639104	Senart Moissy 3	- Non affecté 8	Aller	
58913.1	... - ...	25639105	Othis C.O. 1	- Non affecté 9	Aller	